

PRESSE ALGÉRIENNE

BLOCAGES, DÉFAUTS ET TÉMÉRITÉ

Page 4

PENSIONS DE RETRAITE

**AUGMENTATION
DE 1,5 À 6%
À PARTIR
DE MAI**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3683 | Ven. 3 - Sam. 4 mai 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CONSEIL NATIONAL
DU FFS

**LA SESSION
EXTRAORDINAIRE
REPORTÉE
AU 17 MAI**

Page 3

POUR LE 11^e VENDREDI CONSÉCUTIF

LES ALGÉRIENS TOUJOURS DÉTERMINÉS

Page 3



PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

**L'AVEU DU MINISTÈRE
DE LA SANTÉ**

Page 6



APPEL AU DIALOGUE DE GAÏD SALAH

**BENFLIS
FAVORABLE**

Page 3



4

individus arrêtés à El-Tarf pour tentative d'homicide volontaire.

16

casemates pour terroristes détruites dans la wilaya de Tébessa.

700

policiers pour sécuriser la nouvelle aérogare internationale d'Alger.

Entrée en service de l'annexe de l'Institut Pasteur à Ouargla

Une annexe de l'Institut Pasteur a été mise en service dans la wilaya d'Ouargla, dans le cadre du renforcement des efforts de lutte contre l'envenimation due aux piqûres de scorpion.

Euvrant en collaboration avec la direction de wilaya de la Santé et de la Population, cette nouvelle structure, créée au niveau du Centre régional de transfusion sanguine dans la zone dite des équipements publics, assure dans une première étape des missions de collecte de scorpion et d'extraction de son venin qui est ensuite transféré vers l'Institut Pasteur d'Alger pour la production du vaccin anti-venin.

Pour permettre à la nouvelle annexe de l'Institut Pasteur d'entamer ses missions, les services concernés se sont attelés à la dotation de cette structure d'équipements et moyens, en plus de son encadrement d'un agent spécialisé en matière d'extraction du venin de l'insecte, avant d'être renforcée par un corps spécialisé. A cette opération vient s'ajouter le lancement, en coordination avec de nombreuses associations, d'une cam-



pagne de collecte de scorpion moyennant une somme de 100 DA pour chaque insecte collecté.

Pas moins de 2.500 piqûres de scorpion, dont 6 ayant entraîné le décès, ont été enregistrées l'an dernier dans la wilaya d'Ouargla.

850 agents de contrôle mobilisés contre la fraude à Alger



La Direction du commerce d'Alger a mobilisé 850 agents de contrôle en vue de lutter contre la fraude dans le cadre de ses efforts pour la protection du consommateur et l'organisation et la régulation des marchés en prévision du mois sacré. Ces équipes composées d'agents spécialisés en enquêtes économiques, en contrôle des prix et en lutte contre la contrefaçon, seront réparties à travers l'ensemble des marchés (gros et

détails) et des grandes surfaces dans le cadre de la protection du consommateur, l'organisation et la régulation des marchés, et la garantie des produits de large consommation à des prix en harmonie avec le pouvoir d'achat. Des échantillons seront prélevés, en coordination avec la direction de la Santé, sur les produits, dont la validité est remise en cause, en vue de les soumettre à des analyses de laboratoires, affirmant que des mesures coercitives seront prises contre les contrevenant et qui peuvent aller jusqu'à la proposition de fermeture administrative. Ainsi, des brigades de contrôle seront déployées au niveau des grands marchés, à l'image du marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus et autres marchés couverts et de proximité. Ces inspections pour lesquelles tous les moyens ont été mobilisés contribueront à préserver le pouvoir d'achat notamment avec l'intensification du contrôle des prix, et à garantir la qualité des produits exposés à la vente, en particulier les produits périssables.

Renforcer les méthodes préventives contre la malaria

L'importance du renforcement des méthodes visant à prévenir la malaria à travers l'intensification des efforts a été soulignée par les participants à une rencontre médicale organisée à l'établissement public hospitalier Ahmed- Benbella de la ville de Khenchela.

L'objectif de l'organisation de cette journée d'étude est de faire connaître aux différents acteurs du système de la santé, dont les médecins généralistes et spécialistes ainsi que les responsables de laboratoires, les diverses directives ministérielles relatives à la lutte antipaludique et de contribuer à l'acquisition du certificat relatif à l'élimination définitive de cette maladie. Bien que la wilaya de Khenchela n'a enregistré qu'un seul cas de malaria ayant touché par ailleurs un ressortissant étranger, durant l'année 2016, cela ne signifie pas pour autant que les responsables restent passifs, a souligné un des conférenciers. Des mesures préventives visant à lutter contre cette pathologie, à protéger et sensibiliser la population locale contre ses dangers, doivent toujours être prises. La transmission de cette maladie se fait par le bais des personnes venant de pays afri-



cains ou le déplacement d'Algériens vers des pays africains où cette pathologie est signalée. Plusieurs médecins spécialistes en maladies infectieuses, épidémiologie et médecine préventive ont pris part à cette rencontre scientifique et médicale, initiée par la Direction de la santé de la wilaya de Khenchela dans le cadre de l'extension de l'opération de contrôle, de suivi de cette pathologie et de diagnostic de la malaria.

Contre l'essence chère,

les Japonais inventent la... "popocyclette"

Un fabricant japonais de toilettes a présenté un modèle de moto révolutionnaire qui fonctionne avec un carburant gratuit et inépuisable : les excréments. L'objectif du constructeur est de sensibiliser la population aux problèmes environnementaux et énergétiques. Kenji Fujita, le porte-parole de la compagnie créatrice de la moto expliqué : "Nous espérons simplement avec ce prototype mettre en avant notre souci écologique à travers nos divers produits".

Prétextant une "envie pressante", un détenu s'évade pour la... 2^e fois

A Troyes, un détenu en fin de peine a profité d'un entraînement sportif à l'extérieur de la prison pour prendre la clé des champs. En 2015, il s'était déjà évadé dans des circonstances comparables. Le parquet indique qu'il n'est pas signalé comme étant dangereux.

Depuis quelques années, la maison d'arrêt de Troyes fait participer plusieurs détenus en fin de peine au marathon du patrimoine, un circuit sportif et touristique en petites foulées, s'arrêtant régulièrement pour une quinzaine de visites culturelles.

D
I
X
I
T

MOHAMMED DJEMAI, NOUVEAU SG DU FLN

"De nombreux devoirs incombent aux enfants du FLN, notamment en cette conjoncture que traverse le pays. (...) Le FLN contribuera efficacement à faire sortir le pays de cette situation."

POUR LE 11^e VENDREDI CONSÉCUTIF

Les Algériens toujours déterminés

Les marches populaires se poursuivent à Alger et dans les autres wilayas du pays, pour le 11^e vendredi consécutif, avec les mêmes slogans et les mêmes mots d'ordre réclamant le changement radical, le départ de "tous les symboles du système" et "l'indépendance de la justice".

PAR LAKHDARI BRAHIM



Les Algériens ne veulent pas baisser les bras et semblent plus que jamais déterminés à faire aboutir leurs revendications. Le mouvement populaire, enclenché le 22 février dernier, ne donne aucun signe d'essoufflement, contrairement aux espérances de certains cercles politiques. En effet, à l'instar des précédents vendredis, la mobilisation des citoyens n'a pas faibli. Ainsi, à Alger et malgré le froid et une pluie fine qui tombait par intermittence, les premiers groupes de manifestants ayant commencé à affluer vers l'esplanade de la Grande poste

et la Place Maurice Audin dès les premières heures de la matinée, avant d'être rejoints par d'autres en début d'après-midi. Les manifestations se sont ébranlées par la suite, pour sillonner les différentes artères de la capitale dans un climat serein et en présence d'un dispositif sécuritaire renforcé pour la circonstance. Les manifestants, drapés de l'Emblème national et brandissant des banderoles, réclament le départ de tous les symboles du système politique, le jugement de tous ceux qui sont impliqués dans des affaires de corruption, tout en exprimant leur attachement à l'unité natio-

nale et réaffirmant que "la souveraineté appartient exclusivement au peuple". Les manifestants ont également revendiqué plus de démocratie, d'autant plus que ce 11^e vendredi coïncide avec la Journée mondiale de la liberté de la presse. Les marches de ce vendredi interviennent aussi, un mois après la démission du président de la République Abdelaziz Bouteflika, et la comparution des hommes d'affaires et des responsables devant la justice dans des affaires liées à la corruption, dilapidation de deniers publics et de privilèges indus. Dans les autres villes du pays, des mil-

lions d'Algériens ont manifesté en mettant en avant les mêmes revendications et en scandant les mêmes slogans, confirmant ainsi leur forte aspiration pour le changement. D'est en ouest et du nord au sud, d'imposantes marches ont en effet eu lieu, comme tous les vendredis depuis le 22 février.

L. B.

APPEL AU DIALOGUE DE GAÏD SALAH

Benflis favorable

Le président du parti Talaie El Hurriyet et ex-chef du gouvernement, Ali Benflis, a réagi jeudi à l'appel lancé la veille par le chef d'état-major et vice-ministre de la Défense, Ahmed Gaïd Salah, au dialogue pour sortir de la crise. "Le dialogue constitue l'essence de toute action politique responsable et constructive. Il est, aussi et surtout, l'instrument devant être toujours privilégié dans le règlement des crises. Face à la crise exceptionnellement grave que connaît notre pays, cette conviction est partagée par tous et nul ne doute de sa nécessité impérieuse et urgente", a indiqué Ali Benflis dans un communiqué, ajoutant qu' "en conséquence, tout l'enjeu du moment est de permettre au dialogue de s'enclencher, en réunissant les conditions les plus favorables à son bon déroulement et à son succès". "Notre pays est certes confronté à une crise politique, constitutionnelle et institutionnelle. Mais, plus grave encore, il se heurte actuellement à une impasse totale qui se dessine sur le chemin du règlement de cette crise", a-t-il estimé. "Cette impasse est clairement identifiée. Elle est la résultante d'une divergence profonde, entre le processus actuellement conduit dans le cadre strict, intégral et exclusif de l'article 102 de la Constitution et les demandes légitimes de la révolution démocratique pacifique en marche dans notre pays", a indiqué Benflis. "Tout dialogue véritablement orienté vers la recherche d'un règlement effectif et rapide de la crise actuelle, doit impérativement en faire son objet et sa raison d'être. Ce dialogue suppose des interlocuteurs valables et crédibles, un cadre précis et connu, ainsi que des objectifs bien identifiés", a conclu le président de Talaie El Hurriyet.

ONPLC

Bensalah met fin aux fonctions du président

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a mis fin jeudi, aux fonctions du président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Sebaïbi Mohamed, indique un communiqué de la présidence de la République. "Monsieur Abdelkader Bensalah, chef de l'Etat, a mis fin, ce jour jeudi 2 mai 2019, aux fonctions de M. Sebaïbi Mohamed, président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption", précise la même source. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a également mis fin jeudi aux fonctions de deux cadres de la Présidence, respectivement, le directeur des cortèges officiels et des transports de la présidence de la République, Ait Arkoub Abdelkrim, et du directeur des systèmes et des moyens informatiques de la présidence de la République, Bouabana Chouhed.

R. N.

MAÎTRE BOUCHACHI DE BOUIRA :

"Il est temps d'opérer le changement"

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'ancien président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme, Mostefa Bouchachi, a estimé, jeudi à Bouira, que le mouvement populaire pacifique enclenché le 22 février dernier, est arrivé à une "étape cruciale", appelant le peuple à poursuivre ses marches pacifiques pour atteindre un "véritable changement".

S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée à l'auditorium de l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, en présence du militant des droits de l'Homme Samir Belarbi, Me Bouchachi a souligné la "nécessité pour les Algériens et les Algériennes, de poursuivre, avec plus d'intensité, leurs marches pacifiques afin de renverser la situation et arriver à concrétiser un véritable changement politique dans le pays". "Le mouvement popu-

laire est arrivé à une étape cruciale, et nous sommes tous obligés de poursuivre notre long chemin pour la démocratie et pour chasser tous les responsables corrompus", a insisté l'hôte de Bouira.

"Il est temps d'opérer ce changement", a encore insisté Me Bouchachi.

"Certaines parties tentent en vain, de semer la zizanie et de diviser les rangs du mouvement populaire", a-t-il averti.

Au sujet des poursuites judiciaires enclenchées ces derniers jours contre certains anciens responsables politiques et hommes d'affaires, l'avocat a estimé, qu'il s'agissait d'une "tentative pour détourner les regards de l'opinion publique", car, a-t-il dit, "la lutte contre la corruption ne peut se faire qu'après le départ de tout le système".

"Notre destin est entre nos mains, et nous devons préserver le cachet pacifique des

marches populaires, et devons rester soudés et unis, afin d'aller de l'avant (...), en passant par une véritable période de transition qui pourra nous emmener vers une véritable démocratie", a souligné Me Bouchachi lors de son intervention. Sur l'offre de dialogue, il a souligné qu'il "est sûr que c'est une méthode civilisée pour régler les problèmes. Mais, je veux poser une question : dialoguer avec qui ? Comment et pourquoi ?

La feuille de route des Algériens, qui sortent depuis le 22 février 2019, est claire. Ils veulent le départ du régime et de tous ses symboles. Les Algériens ont une position de principe, par rapport au chef de l'Etat par intérim et au Premier ministre. Donc, pas de dialogue avec les restes du régime de l'ex-président Bouteflika", a-t-il déclaré.

C. A.

POUR FAIRE SORTIR LE PAYS DE LA CRISE

TAJ appelle à un dialogue "sans exclusive"

Le parti Tajamoue Amal el dja-zaïr (TAJ), a appelé, jeudi, les Algériens au dialogue "sans exclusive ni distinction", pour faire sortir le pays de la crise qu'il traverse actuellement, indique un communiqué du parti.

Le parti "salue le dialogue entre les enfants du pays, sans exclusive ni distinction, pour parvenir à des solutions constructives, favorisant le règlement de la crise, pour hâter la sortie de l'Algérie de la phase de transition vers un avenir meilleur", ajoute le communiqué. La formation a lancé, en outre, un appel au "peuple algérien et à

tous les nationalistes parmi les forces vives et les institutions, pour instaurer un climat favorable à un dialogue inclusif et fructueux, qui consacre la coexistence et le rapprochement pour résoudre tous les problèmes posés et faire aboutir la prochaine Présidentielle, dans les plus brefs délais".

A cet effet, le parti a insisté sur l'impératif "d'adhérer aux efforts de l'Institution militaire et de renforcer ses efforts visant à préserver la sécurité et la stabilité, et faire face aux dangers qui guettent le pays", conclut le document.

R. N.

CONSEIL NATIONAL DU FFS

La session extraordinaire reportée au 17 mai

La prochaine session extraordinaire du conseil national du Front des forces socialistes (FFS), a été reportée au 17 mai prochain, a annoncé jeudi, le premier secrétaire du parti, Hakim Belahcel, dans un communiqué.

"Je tiens à informer les membres du Conseil national, l'ensemble des militants du FFS et l'opinion publique, du report de la session extraordinaire de notre Conseil national, prévue initialement pour ce samedi 4 mai 2019", a indiqué M. Belahcel, précisant que ce report est dicté par deux "impératifs majeurs", à savoir le délai qui lui a été imparti afin de mener les concertations nécessaires à la composition de son équipe du Secrétariat national "en respectant l'esprit de rassemblement, a été insuffisant". "Puis, considérant qu'une session extraordinaire du Conseil national, qui devrait se tenir dans un contexte politique national particulier et décisif, mériterait beaucoup plus de préparation et de meilleures conditions, afin de la réussir", a-t-il ajouté.

R. N.

PRESSE ALGÉRIENNE

Blocages, défauts et témérité

La question de la régulation et de l'organisation se pose avec acuité. La corporation des journalistes algériens a célébré, hier vendredi, la Journée internationale de la liberté de la presse, dans un contexte national crucial où la question de la régulation de la presse et de l'organisation de la profession se pose avec acuité, 30 ans après l'ouverture du champ médiatique.

PAR RACIM NIDAL

L'absence d'un Conseil d'éthique et de déontologie dans la presse nationale a entamé sa crédibilité et son professionnalisme, de l'avis de nombreux professionnels de la presse qui considèrent que la mise en place de cette instance est devenue une nécessité, pour l'instauration de l'éthique professionnelle et des règles du métier de journaliste.

L'existence d'un Conseil d'éthique et de déontologie, comme stipulé dans la loi organique de l'information pourrait, pourtant, "contribuer à la moralisation de la presse et à mettre fin à la désinformation en Algérie", selon ces professionnels.

La loi de l'information, promulguée en 2012, consacre, en effet, un chapitre au respect de l'éthique et de la déontologie, en détaillant les principes que le journaliste doit respecter dans l'exercice de son activité.

Cette loi prévoit la mise en place d'une Instance nationale de déontologie et d'éthique de la presse, élue par la corporation, qui veillera au respect par les médias, des règles de déontologie. Cependant, plus de 7 ans après, cette disposition est restée lettre morte.

La presse algérienne attend aussi la mise en place de l'Autorité de régulation de la

presse écrite (ARPE), prévue par cette même loi.

Néanmoins, un pas a été franchi sur le plan de la réglementation, avec la libéralisation de l'espace audiovisuel (loi 14-03 du 24 février 2014), la dépénalisation du délit de presse ou encore l'installation de l'Autorité de régulation de l'audio-visuel (ARAV). Toutefois, le législateur qui a voulu octroyer à l'ARAV un poids et une autonomie de décision, "ne l'a pas dotée de moyens nécessaires à son fonctionnement", alors que "la question de son statut et son budget demeurent en suspens", avait



déploré cette institution en février dernier. L'ARAV a assuré, dans un communiqué, qu'elle "ne peut fonctionner normalement que si les pouvoirs publics concernés satisfont à leurs obligations en matière de mise en ordre du paysage audio-visuel".

En plus de la question de la régulation à laquelle fait face la presse, la corporation peine à s'organiser pour affronter les problèmes auxquels elle est confrontée.

L'absence d'un véritable syndicat capable de défendre les intérêts des journalistes et œuvrer pour l'amélioration de leurs droits socioéconomiques a été relevée, à plusieurs reprises, par les professionnels du secteur qui regrettent la "résignation" des

journalistes devenus "insensibles" à leurs problèmes. La multiplication des projets de création de syndicats autonomes et l'échec du projet de création d'un syndicat fédérateur de tous les journalistes, a compliqué davantage la situation des journalistes, notamment ceux du secteur privé, sombrant dans la précarité.

Transparence et objectivité dans l'octroi de la publicité

Mais, cet échec n'a pas entamé la volonté et la détermination des journalistes, à se regrouper au sein d'un syndicat indépen-

et de publicité (ANEP), n'est pas garanti équitablement à tout le monde, ont dénoncé, à plusieurs reprises, les éditeurs de la presse.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement a annoncé, il y a quelques semaines, la mise en place d'une commission chargée d'appliquer la décision du gouvernement relative à l'adoption de la transparence et l'objectivité dans l'octroi de la publicité publique, entre tous les médias publics et privés.

Le nouveau gouvernement a même créé le poste de porte-parole, une mission confiée au ministre de la Communication qui anime chaque mercredi, à l'issue de la réunion du Conseil du gouvernement, un point de presse pour éclairer l'opinion publique sur les actions entreprises par le gouvernement, et répondre aux questions des journalistes sur les questions de l'heure.

Soumise à une pression croissante au fil des années, la presse en Algérie a su surmonter les obstacles et défendre ses droits, pour arracher de précieux acquis.

Aujourd'hui, condamnée à aller de l'avant sur la voie du renforcement de ces acquis, la corporation doit aussi faire preuve d'un plus grand professionnalisme, et respecter la déontologie journalistique.

Cette presse, qui a payé un lourd tribut dans l'exercice de son activité et pour assurer son rôle essentiel, non seulement en tant que vecteur d'informations fiables, mais surtout en tant que leader qui éclaire l'opinion publique, est confrontée, à l'ère du numérique, à la désinformation.

L'amélioration de la détection de la désinformation constitue, pour les professionnels de la presse, une priorité. Mais, même si cette question revêt une grande importance pour l'ensemble de la corporation, celle-ci peine à vérifier la véracité de certaines informations, notamment en l'absence de communication institutionnelle. En témoigne, les difficultés rencontrées par la presse à accéder à l'information concernant les nombreux dossiers de lutte contre la corruption, ouverts ces dernières semaines, par la justice.

R. N.

A LA VEILLE DE LA JOURNÉE DU 3 MAI

Naissance du Conseil national des journalistes algériens

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le jeudi 2 mai restera certainement gravé dans la mémoire des professionnels des médias, qui ont déployé d'intenses efforts pour la création d'une organisation syndicale. En effet, et à la veille de la Journée internationale de la liberté de la presse,

célébrée hier vendredi, s'est tenue au cercle des moudjahidine au Square Port-Saïd (Alger), une Assemblée générale constitutive d'un nouveau syndicat dénommé le Conseil national des journalistes algériens (CNJA). Ce congrès constitutif a vu la participation d'une centaine de journalistes, venus de différentes wilayas, pour confirmer leur représentativité au sein de cette nouvelle organisation syndicale, qui

a pour objectif "la défense des droits socio-professionnels des journalistes". A l'issue des travaux, Riad Boukhabcha a été élu par les congressistes comme président du Conseil, alors que Zahir Mehdaoui a été, quant à lui, nommé, comme vice président de ce syndicat.

"Cela fait dix ans que nous nous battons pour s'organiser. Ils nous ont bloqué pendant tout ce temps et maintenant grâce au

Hirak, les choses se sont libérées et nous allons redorer le blason du secteur des médias, qui a souffert pendant longtemps de plusieurs problèmes", a déclaré Zahir Medaoui. Le CNJA se veut un syndicat qui regroupe tous les journalistes des secteurs public et privé, des médias audiovisuels ainsi que ceux de la presse écrite et électronique.

R. R.

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Ihsane El Kadi, lauréat du prix Omar Ouartilene

Ihsane El Kadi, directeur de Maghreb Emergent, est le lauréat 2019 du prix Omar Ouartilene de la liberté de la presse. Journaliste depuis le début des années 80, Ihsane El Kadi a travaillé dans la presse publique et a milité au sein du Mouvement des journalistes algériens (MJA), quin sous le parti unique, et avant même l'ouverture provoquée par les émeutes d'octobre 1988, défendait un journalisme de service public et non de servitude politique. Il a également été du com-

bat démocratique. Il a fait partie des personnes arrêtées au lendemain du 20 avril 1980. Ihsane El Kadi a fait partie, au moment de la crise de janvier 92 à la suite du premier tour des législatives du 26 décembre 1991, des rares journalistes qui étaient contre l'arrêt du processus électoral. Il sera l'un des fondateurs du journal La Tribune, dirigé par Kheireddine Ameyar, en octobre 1994.

Il a fait partie de l'équipe d'Algeria Interface, journal électronique fondé en

1999, avec un soutien de la fondation suédoise Olof-Palm. Après le journal en ligne Maghreb Emergent, il lance Radio M, dont l'émission-phare, le Café Presse Politique (CPP), lancée à la veille du 4e mandat, bouscule les tabous de la presse par sa liberté de parole et d'analyse.

Le prix Amar Ouartilene récompense un journaliste totalement engagé dans les batailles pour les libertés et la démocratie en Algérie.

R. N.

EL WATAN

Un nouveau directeur

Omar Belhouchet n'est plus le directeur général du journal El Watan. Après 29 ans de service, soit depuis la création de ce célèbre quotidien dans la foulée de l'ouverture des médias aux privés, en 1990, Belhouchet a fini par jeter l'éponge, en pleine crise financière aiguë. Ainsi, le Conseil d'administration de la SPA El Watan, réuni jeudi, a accepté la démission d'Omar Belhouchet et a élu Tayeb Belghiche à sa place.

R. N.

PROJETS DE DÉCRETS EXÉCUTIFS ET EXPOSÉS DE MINISTRES

Bedoui préside une réunion du gouvernement

Le gouvernement a approuvé dans sa réunion tenue jeudi et présidée par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, des projets de décrets exécutifs et entendu des exposés relatifs aux secteurs des Finances, de la Santé, des Transports et de l'Enseignement supérieur, indique un communiqué des services du Premier ministre.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le gouvernement a adopté, lors de cette réunion, le projet de décret exécutif amendant et complétant le décret exécutif 17-120 du 22 mars 2017, fixant les conditions et les modalités de recouvrement des amendes et des frais de justice par les juridictions, précise la même source. Le Premier ministre a donné des instructions dans lesquelles il a appelé "à la contribution de tous les secteurs à cette démarche, visant la rationalisation de l'utilisation des deniers publics, à travers la mise en place d'un mécanisme chargé de l'élaboration d'une étude sur l'opération de recouvrement des amendes et des taxes, ainsi que de tous les droits appartenant à l'Etat, conformément à une nouvelle vision adaptée à la conjoncture économique actuelle".

Le Premier ministre a appelé à ce que ce mécanisme "supervisé par le ministre des Finances, mette à contribution dans ses travaux, les spécialistes et les intervenants dans l'opération de recouvrement, d'autant que cette dernière dépasse l'aspect administratif classique, en tenant compte des expériences interna-



tionales réussies en matière de recouvrement fiscal, à même d'élaborer des propositions sérieuses et concrètes".

Il s'agit également de l'impératif d'inscrire l'avant-projet de code de la fiscalité locale dans cette vision valorisant les biens publics, notamment locaux, et augmenter leur performance en termes de recouvrement des redevances", a-t-il ajouté. Le gouvernement a également approuvé le projet de décret exécutif fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), qui a pour missions de "veiller, en matière de sécurité sanitaire, au contrôle de la qualité et de la compatibilité des produits pharmaceutiques et des consommables médicaux avec l'expertise y afférente, ainsi qu'à la vérification et à l'inspection sur le terrain des établissements pharmaceutiques".

L'Agence contribue également à "la définition des règles de bonnes pratiques pharmaceutiques et à l'élaboration de la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques et du consommable médical, outre les listes des médicaments remboursables par la sécurité sociale". Le Premier ministre a mis l'ac-

cent, dans ce sens, sur "la nécessité pour cette agence, de s'acquitter pleinement de son rôle dans la régulation et l'organisation du marché des produits pharmaceutiques, tout en empêchant toute pénurie de médicaments, notamment les médicaments destinés aux maladies chroniques", insistant sur "l'impératif de réunir les conditions propices à même d'encourager les investissements à l'intérieur du pays, dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, ce qui permettrait de réduire le déficit national dans ce domaine et de créer des postes d'emploi". Concernant les exposés présentés à cette occasion, il s'agit de l'exposé du ministre des Finances sur "les mesures à prendre afin de réduire le déficit de la balance des paiements pour la préservation des réserves de change du pays".

Après avoir entendu cet exposé, le Premier ministre a décidé de "créer une commission interministérielle chargée de l'examen de l'ensemble des aspects de ce sujet. Cette commission devra soumettre les résultats de ses travaux au prochain Conseil des ministres et ce, au vu des procédures devant être prises aux court et moyen termes". Le gouvernement a entendu, ensuite, l'exposé du

ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, sur "le partenariat entre le secteur de Santé et Algérie Télécom, visant la promotion des TIC dans le secteur de la Santé et ce, afin d'améliorer les services sanitaires au profit des citoyens et de raccorder le réseau des établissements sanitaires en intranet, ainsi qu'avec le ministère de tutelle". Le ministre des Travaux publics et des Transports et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ont présenté un exposé sur la situation et le plan de restructuration de l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM), ainsi que sa situation pédagogique, en application des décisions issues de la dernière réunion du gouvernement.

La tutelle pédagogique conjointe entre le ministre chargé de la Marine marchande et les Ports et celui de l'Enseignement supérieur, contribue à "l'amélioration qualitative et quantitative du niveau d'enseignement, notamment en ce qui concerne la formation en post-graduation, à même d'assurer le suivi continu de l'enseignement et des travaux de recherche, en tenant compte des spécificités de la formation maritime et portuaire". A cette occasion, M. Bedoui a demandé aux ministres, de "mettre en place des commissions de veille et de suivi au niveau de tous les départements ministériels, pour une application rigoureuse des programmes et décisions, en relation directe avec les besoins de la vie quotidienne des citoyens et les objectifs socio-économiques du pays".

R. R.

PENSIONS DE RETRAITE

Augmentation de 1,5 à 6% à partir de mai

PAR RACIM NIDAL

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a annoncé, jeudi à Alger, une revalorisation des pensions et allocations de retraite à des taux allant de 1,5 à 6%, à compter du 1er mai courant.

"Dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, le gouvernement a décidé, après examen par le conseil d'administration de la Caisse nationale des retraités (CNR), la revalorisation des pensions et allocations de retraite au titre de l'année 2019, à des taux allant de 1,5 à 6%, à compter du 1er mai 2019", a précisé le ministre qui supervisait les travaux d'une Journée d'information sur la prévention sanitaire dans le milieu du travail, en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Miraoui Mohamed.

"Ces augmentations qui seront versées en juin, seront calculées en fonction d'un taux variable qui tient compte du mon-

tant global des pensions et allocations de retraite, a expliqué le ministre, précisant que "les augmentations seront de l'ordre de 6% pour les pensions dont le montant est inférieur ou égal à 20.000 DA, 3% pour les pensions dont le montant est supérieur à 20.000 DA et inférieur ou égal à 40.000 DA, 2,5% pour les pensions dont le montant est supérieur à 40.000 DA et inférieur ou égal à 60.000 DA, 2% pour les pensions dont le montant est supérieur à 60.000 DA et inférieur ou égal à 80.000 DA et 1,5% pour les pensions de plus de 80.000 DA". Par ailleurs, le ministre a affirmé que les clés des professionnels de la santé relatives au système de la carte électronique "Chifa", utilisées par les praticiens de la santé (pharmaciens) contractuels avec la Sécurité sociale, étaient désormais "disponibles" et seraient distribuées graduellement aux nouveaux pharmaciens.

Dans le même contexte, M. Haddam a assuré que "son département demeure toujours à l'écoute de toutes les préoccupations de ses partenaires, pour offrir les meilleures prestations aux citoyens en général et aux assurés sociaux, en particulier".

Pour sa part, le ministre de la Santé a affirmé que son département "veille à garantir la prévention sanitaire dans le milieu du travail, pour éviter les Troubles musculo-squelettiques (TMS) et leur diagnostic et contrôle médical ainsi que la mise en place des moyens et conditions nécessaires pour éviter ces troubles, en vue de préserver la santé des travailleurs et booster le rendement du travail.

"Compte tenu de l'importance de ce volet, l'Etat a mis en place plus de 600 structures spécialisées dans la médecine du travail relevant du secteur de la Santé en vue de prévenir et promouvoir la santé et prendre en charge les cas touchés par les TMS", a-t-il souligné.

R. N.

AFFAIRE DE LA COCAÏNE

L'ex-DGSN entendu par le juge d'instruction

Le général-major à la retraite Abdelghani Hamel, a comparu jeudi 2 mai devant le juge d'instruction près le pôle judiciaire de Sidi M'Hamed, chargé de l'enquête sur la saisie de la cocaïne au port d'Oran.

L'ex-DGSN est arrivé seul, sans escorte, tôt le jeudi matin au siège du tribunal de Sidi M'Hamed, dans le cadre de l'enquête sur l'affaire de la saisie de 701 kilos de cocaïne au port d'Oran. L'ex-DGSN a été auditionné comme témoin, selon une source judiciaire. L'audition a duré quelques heures. L'ex-DGSN a quitté le tribunal vers 11h 43 minutes. L'affaire, dont l'accusé principal Kamel Chikhi dit Kamel El Boucher, concerne la saisie par l'ANP, de 701 kg de cocaïne début juin 2018 à Oran. L'ancien DGSN avait comparu lundi dernier devant le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, dans le cadre des enquêtes ouvertes sur des affaires relatives à "des activités illégales" et "trafic d'influence".

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

**12 morts
et 449 blessés
en une semaine**

Douze personnes ont trouvé la mort et 449 autres ont été blessées, dans 374 accidents de la route survenus du 23 au 29 avril dans des accidents de la circulation survenus en zones urbaines, a indiqué jeudi, un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le bilan fait ressortir une hausse en termes de nombre de décès (+06), de blessés (+106) et d'accidents (+78).

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+90%) en raison, notamment, de l'excès de vitesse, du manque de concentration et du non respect de la distance de sécurité, a précisé la même source.

Dans ce cadre, la DGSN appelle les usagers de la voie publique, à faire preuve de vigilance et à respecter le code de la route, mettant à leur disposition, 24h/24h, le numéro vert 1548 et celui de secours 17.

PORT D'ALGER

**Commémoration
du 57^e anniversaire
de l'attentat
perpétré par l'OAS**

Les responsables et les travailleurs du port d'Alger ont commémoré, jeudi, le 57^e anniversaire de l'attentat perpétré le 2 mai 1962 par l'Organisation de l'armée secrète française (OAS), contre le port d'Alger faisant pas moins de 200 martyrs.

A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative, à proximité de l'entrée principale du port d'Alger et la Fatiha du Saint-Coran a été récitée, à la mémoire des victimes de cet attentat à la voiture piégée, exécuté par les bandes de l'OAS et qui a coûté la vie à pas moins de 200 martyrs parmi les travailleurs du port et des citoyens.

Dans une allocution lue par son vice-président, Rabah Biskri, le Directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Mohamed Larbi a précisé que l'entreprise, "qui est consciente de la nécessité de protéger et promouvoir le travailleur, ne ménage aucun effort dans la mobilisation de tous les moyens indispensables, en vue de son épanouissement, car il constitue un élément essentiel dans la concrétisation des objectifs économiques de l'entreprise". L'OAS a perpétré plusieurs crimes à l'encontre des Algériens, depuis la proclamation du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, en représailles de l'Indépendance de l'Algérie.

Outre l'attentat au Port d'Alger, cette organisation terroriste a commis des crimes, comme l'assassinat de l'écrivain algérien Mouloud Feraoun, le 15 mars 1962, et l'incendie de la Bibliothèque nationale à Alger.

R.N

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

L'aveu du ministère de la Santé

Le directeur général de la Pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djaued Bourkaib, a annoncé, jeudi à Alger, que "des mesures urgentes" ont été prises pour pallier la pénurie de médicaments, notamment ceux destinés aux maladies chroniques.

PAR RIAD EL HADI

"Suite à plusieurs rencontres avec les différents partenaires, industriels, pharmaciens, importateurs et distributeurs, le ministère a pris des mesures urgentes pour pallier la pénurie des médicaments, notamment ceux destinés aux maladies chroniques, a précisé M. Bourkaib, lors d'une conférence de presse animée avec les membres de la commission des cellules de veille, pour la gestion des médicaments. Parmi ces mesures, le représentant du ministère a cité le recours à l'importation complémentaire de ces médicaments, qu'il a qualifiés de "vitaux", en cas de non respect des engagements par les producteurs. Un délai de 03 mois est accordé aux producteurs pour assurer la disponibilité de ces médicaments vitaux, et s'ils ne parviennent pas à le faire, le ministère aura recours à un programme d'importation complémentaire, et prendra des mesures coercitives à l'encontre des défaillants, a-t-il fait savoir. Il a fait état également de la consolidation du contrôle, en coordination avec le ministère du Commerce, de toute la chaîne nationale



de production de médicaments ainsi que des transactions commerciales y afférentes, évoquant des agissements qu'il a qualifiés "d'illégaux", sans donner plus de précisions. M. Bourkaib a souligné, en outre, un renforcement de la concertation dans le cadre de la commission des cellules de veille, ainsi qu'une révision du programme d'importation, à partir de 2020 et ce, après la mise en œuvre de la décision portant libération à partir de juillet, au lieu d'octobre de l'année 2019, du programme d'importation afin de garantir tous types de médicaments. Par ailleurs, M. Bourkaib a mis en exergue les efforts de son département, pour "l'aplanissement des entraves auxquelles font face les producteurs locaux et l'amélioration du cadre juridique de gestion du marché des médicaments, conformément aux nouveaux textes". Dans le même ordre d'idées, il a rappelé les efforts déployés pour le développement de la politique pharmaceutique, l'élaboration de la liste des médicaments essentiels, selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et la promotion de la production nationale. Le ministère de la Santé "apporte son appui à l'Agence natio-

nale des produits pharmaceutiques (ANPP), pour la garantie et l'accréditation de produits sains et sûrs", a souligné le même responsable, faisant état de la révision et l'actualisation des prix, qu'il a jugés, "très bas" de certains produits locaux, afin d'encourager les producteurs à ne pas les abandonner. La hausse des prix de ces produits "ne touchera pas le pouvoir d'achat" a rassuré M. Bourkaib, ajoutant que c'est la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), qui la prendra en charge. Selon M. Bourkaib, la facture du marché national des médicaments entre locaux et importés s'est élevée, en 2018, à 3,8 milliards Usd, dont 55% de production locale. De leur côté, les représentants des cellules de veille pour la gestion des médicaments, ont salué les mesures d'urgence prises par le département de la Santé qui a "reconnu, pour la première fois, l'existence de réelles perturbations au niveau du marché pharmaceutique, optant ainsi à un dialogue clair avec ses partenaires".

R.E.

LUTTE ANTITERRORISTE

La "moisson" d'avril

CHAHINE ASTOUATI

Vingt-quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et 34 casemates détruites, par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) durant le mois d'avril, alors que deux terroristes se sont rendus aux autorités militaires, indique un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les unités de l'ANP ont récupéré une mitrailleuse lourde (calibre 14,5 mm) et une autre de 12,7 mm, 26 fusils de différents types dont un fusil mitrailleur (FM), 7 kalachnikovs, 4 fusils semi-automatiques de type

Seminov, deux pistolets, 66 canons anti-char, trois roquettes de type RPG7, 116 mortiers Hawn, 19 roquettes pour hélicoptères et 16 chargeurs de munitions et autres", précise la même source. Dans le cadre de la sécurisation des frontières, les unités de l'ANP ont procédé durant la même période, à "l'arrestation de 76 trafiquants de drogue et la saisie de 12 quintaux de kif traité, 0,333 kg de cocaïne et 27.797 comprimés psychotropes". Elles ont également arrêté 791 orpailleurs et 329 contrebandiers, et mis en échec une tentative de trafic de 64.035 litres de carburant, 459 tonnes de denrées alimentaires et la

saisie de 529 groupes électrogènes, 333 marteaux piqueurs et 69 détecteurs de métaux. Le bilan fait état également de la saisie de quantités de tabac, "1.559 unités de boissons prohibées, 206 sacs de mélange d'or et de pierres, 89 véhicules de différents types, 129 concasseurs, 16 talkie-walkies et 3.648 kg de cuivre". Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine, 521 migrants clandestins ont été arrêtés, conclut la même source.

C.A.

TAMANRASSET

Le terroriste "Hamza" se rend à l'ANP

Un terroriste s'est rendu, mercredi, aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué jeudi 2 mai, le MDN dans un communiqué. Il s'agit en l'occurrence du dénommé "El-Hemal Zini" dit "Hamza", qui avait rallié les groupes terroristes en 2016.

Le terroriste était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une mitrailleuse de type FMDP, un fusil semi-automatique de type Simonov, deux obus de mortiers calibre 82 mm,

dix-huit grenades antipersonnel, ainsi que 4 chargeurs et une quantité de munitions, s'élevant à 1.690 balles de différents calibres. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée à Tindouf, un narco-trafiquant à bord d'un véhicule touristique chargé de 34,5 kilogrammes de kif traité, tandis que des Garde-côtes ont

saisi 35,5 kilogrammes de la même substance à El Ghazouet. Selon la même source, un détachement de l'ANP a arrêté, à El-Oued, trois individus et ont saisi 5.808 unités de produits parapharmaceutiques destinées à la contrebande, alors qu'un autre détachement de l'ANP a saisi, en coordination avec les services des Douanes, deux détecteurs de métaux à In M'Guel, wilaya de Tamanrasset.

R.N

PARTICIPATION ALGÉRIENNE AU SALON SIA-PARIS 2019 EN FRANCE

Promotion de la diversité de l'offre agricole de l'Algérie et ses produits de terroir

Durant tout le salon, un programme d'animation est assuré au niveau du pavillon algérien et il est très apprécié par les visiteurs professionnels avec à la carte une dégustation des plats traditionnels algériens organisée à l'honneur de l'assistance.

PAR AMAR AOUIMER

L'Algérie est présente à la 56^e édition du Salon international de l'Agriculture tenu à Paris Expo Portes de Versailles (France), avec un pavillon national d'une superficie de 350 m², abritant 13 stands rassemblant une vingtaine d'exposants algériens du secteur agricole avec la présence des deux groupements d'entreprises, à savoir le Groupe de valorisation des produits agricoles (Gvapro) et la Chambre nationale d'agriculture



(CNA). Le représentant du ministère du Commerce a conduit une délégation officielle à cet événement afin d'accompagner les exposants algériens qui constituent ainsi une vitrine exceptionnelle de promotion de la diversité de l'offre agricole de l'Algérie et ses produits de terroir. Durant cet événement, "nos exposants ont eu l'occasion de présenter une variété de produits agricoles tels que fruits et légumes, olives, huile d'olive,

dattes... ce qui mettra en valeur le potentiel agricole de l'Algérie sur l'une des plus grandes plates-formes de l'agriculture non seulement en France mais aussi dans le monde", soulignent les responsables de l'Agence nationale pour la promotion du commerce extérieur (Algecx). Le premier jour a vu l'inauguration marquée par la présence d'une délégation algérienne constituée du secrétaire général du ministère du

Commerce, de l'ambassadeur d'Algérie en France, du Chef de cabinet du ministère de l'Agriculture et du président de la Chambre nationale d'Agriculture. La délégation officielle a effectué une visite guidée de tous les stands des exposants algériens afin de les soutenir dans leur démarche et les encourager à aller vers l'export. Durant tout le salon, un programme d'animation est assuré au niveau du pavillon algérien et il est très appréciée par les visiteurs professionnels avec à la carte une dégustation des plats traditionnels algériens organisée à l'honneur de l'assistance. De nombreux exportateurs et opérateurs économiques algériens ont placé leurs produits sur les marchés des pays africains subsahariens où ils y commercialisent leurs fruits et légumes, notamment au Nigeria, au Niger et à la Côte d'Ivoire. Aussi, un comptoir de fruits et légumes frais algérien a été installé dans la capitale camerounaise Yaounde.

A. A.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE HORS HYDROCARBURES ALGÉRO-AMÉRICAIN

Saisir les opportunités d'investissement et renforcer le partenariat

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, John Desrocher, a mis en exergue les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, affichant la volonté de son pays à renforcer davantage le partenariat bilatéral dans divers domaines autres que celui des hydrocarbures.

"L'Algérie, qui recèle de grandes opportunités d'investissement, est un pays important dans la région et une partie de mon travail consiste à élargir nos relations commerciales", a indiqué Desrocher, en marge de l'inauguration de Frame Metal, une usine de fabrication de structures métalliques mise sur pied dans le cadre d'un partenariat algéro-américain en vertu de la règle 51%/49%.

Relevant que l'industrie pétrolière et

gazière est à la base des relations économiques algéro-américaines, il a fait état des efforts entrepris par les deux pays pour les diversifier et les développer, soutenant que son pays aspire à ce que le partenariat touche de nombreux domaines d'activités économiques.

"Le gouvernement algérien a fait état de sa volonté de diversifier son économie, une entreprise à laquelle nous prendrons part de manière active, accompagnée de bonnes pratiques commerciales et du transfert des connaissances", a dit le diplomate.

Faisant remarquer que les outils, les machines et la technologie utilisés dans cette usine "en font d'elle la première installation du genre en Afrique", Desrocher, dont le poste à

Alger constitue sa première expérience en tant qu'ambassadeur, s'est réjoui des "réelles opportunités de renforcer à l'avenir le partenariat économique entre les deux pays".

De son côté, le P.-dg de Imetal, Tarik Bouslama, a noté que ce projet vient concrétiser le souhait des Etats-Unis de mettre en place un partenariat hors hydrocarbures avec l'Algérie, signalant que la nouvelle usine d'Aïn-Defla est basée sur des technologies modernes dans le domaine de la construction.

S'employant, dans un premier temps, à répondre aux besoins nationaux en matière de production des structures métalliques destinées à des constructions de divers types d'usage (administratif, hospitalier), cette usine, une

fois sa vitesse de croisière atteinte, se lancera "résolument" dans l'exportation, a-t-il assuré.

La P.-dg de Frame Metal, Nawel Khalwi Allal a, pour sa part, précisé que la capacité théorique de production de l'usine est de 18.000 tonnes/an avec une moyenne de 1.000 m² de bâti/jour, "une capacité susceptible d'être revue à la hausse si des demandes supplémentaires nous sont adressées", a-t-elle tenu à souligner.

"Une rapidité d'exécution, des constructions anti-sismiques de surcroît sécurisées, économiques et respectueuses de l'environnement constituent les principaux avantages de la technologie en vigueur au niveau de l'usine", s'est-elle réjouie.

R. E.

PÉTROLE

L'Opep déterminée à éviter une crise énergétique

L'Opep est déterminée à éviter une "crise énergétique mondiale", a déclaré son secrétaire général, Mohammed Barkindo. "En tant qu'organisation, nous resterons concentrés sur notre objectif qui est de faire en sorte d'éviter toute crise énergétique susceptible d'affecter l'économie mondiale", a dit M. Barkindo à des journalistes en marge d'une foire sur les industries du secteur pétrolier.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) compte suivre ce cap "en dépit des troubles actuels chez plusieurs [de ses] membres", a-t-il souligné, en réponse à une question sur l'offre mondiale de brut.

Certains de ces pays "sont actuellement visés par des sanctions unilatérales", a détaillé M. Barkindo à propos de l'Iran et du Venezuela, tous deux dans le collimateur des Etats-Unis. "Un pays membre se bat jour après jour pour éviter une guerre totale" sur son territoire, a-t-il ajouté en faisant allusion à la Libye.

Un autre pays "est également engagé dans une phase de transition avec toutes les conséquences qu'un tel défi peut engendrer", a encore dit le Nigérien dans une allusion au Venezuela. L'Opep "est déterminée à rester unie" et "notre objectif est de ne pas retomber dans le chaos", comme

cela a pu être le cas par le passé, a-t-il dit. L'Iran, membre fondateur de l'Opep, reproche régulièrement à certains pays de l'Opep de s'aligner sur la politique américaine et de manquer à la solidarité entre membres de l'organisation. Mercredi, le ministre du Pétrole iranien, Bijan Namdar Zanganeh, s'en est ainsi pris à certains "pays voisins" qu'il accuse de semer la "division" au sein de l'Opep au risque de mener à sa "désintégration".

Faisant allusion à l'Irak et à l'Arabie saoudite, rival régional de l'Iran, M. Zanganeh leur avait reproché des déclarations dans lesquelles ces pays affirmaient pouvoir augmenter rapide-

ment leur production pour compenser une baisse éventuelle de l'offre irakienne. Les Etats-Unis ont renforcé le 22 avril leur campagne de "pression maximale" contre la République islamique, en mettant fin aux dérogations qui permettaient encore à huit pays d'acheter du pétrole iranien sans contrevenir aux sanctions économiques extraterritoriales américaines. La crainte d'une baisse de l'offre de brut découlant de cette mesure, ainsi que la situation tendue au Venezuela, ont contribué à faire nettement remonter les cours du pétrole sur le marché mondial.

R. E.

ALGER, SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA WILAYA

Parachèvement de la mise en œuvre



Le nouveau wali d'Alger a estimé que les grands projets s'inscrivent dans le cadre du Schéma stratégique pour le développement de la capitale visent son "développement"...

PAR BOUZIANE MEHDI

Le nouveau wali d'Alger, Abdelkhalek Siouda, a par ailleurs affirmé à l'APS qu'il s'emploiera au parachèvement de la mise en œuvre du Plan stratégique d'aménagement de la wilaya d'Alger (2009-2035), tout en améliorant un service public de qualité en faveur des citoyens. S'exprimant à l'occasion de la prise de ses nouvelles fonctions de wali d'Alger en remplacement de Abdelkader Zoukh, M. Siouda a déclaré qu'il veillerait au "principe de la continuité de l'Administration et des structures publiques", étant "déterminé à poursuivre la mise en œuvre du Plan stratégique d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger (2009-2035)".

Dans son allocution prononcée devant les représentants du corps sécuritaire

et des membres des assemblées élus de la wilaya et des communes en présence des directeurs exécutifs et représentants de la société civile, le wali a estimé que les grands projets s'inscrivent dans le cadre du Schéma stratégique pour le développement de la capitale visent son "développement", citant les réalisations enregistrées notamment "l'amélioration des transports, la restructuration du tissu urbain, la réactivation du centre historique de la capitale, les rééquilibrations écologiques et la préservation des terrains agricoles".

Soulignant la nécessité "de mobiliser de manière raisonnable toutes les potentialités pour l'amélioration du service public", le nouveau wali d'Alger a appelé les élus locaux et les députés des deux chambres à être "au service des citoyens" dans la transparence et à assurer un service public "de qualité et de proximité".

Au volet du développement économique de la capitale, M. Siouda a mis en avant sa détermination à "relancer toutes les initiatives pour instaurer un climat adéquat visant la mobilisation globale des énergies des investissements et l'amélioration de leur attractivité territoriale et de leur spécificité

concurrentielle", son rôle étant "la création d'une valeur ajoutée" devant assurer à la population de meilleures opportunités de travail et un cadre de vie décent. A cette occasion, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes de l'effondrement d'une bâtisse à la basse Casbah. Rassurant les familles sinistrées, le nouveau wali a promis que la wilaya et les pouvoirs publics ne ménageraient aucun effort pour la prise en charge des bâtisses menaçant ruine. Siouda a indiqué que son prédécesseur a marqué de son empreinte la mise en œuvre de l'ambitieux plan stratégique et réalisé plusieurs acquis au profit de la capitale.

Pour sa part, M. Zoukh a déclaré que, depuis son arrivée à la tête de l'exécutif de la wilaya d'Alger en novembre 2013, il s'était fixé pour objectif "de servir intérêt général".

A rappeler qu'il a été mis fin aux fonctions de M. Zoukh dans le cadre d'un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués opéré par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, conformément à l'article 92 de la Constitution, selon un communiqué de la présidence de la République.

B. M.

BOUMERDÈS, MÉTIERS DE PÊCHE ET AQUACULTURE

Mise en exploitation d'une zone d'activités spécialisée

La zone d'activités spécialisée dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture de Zemmouri a été mise en exploitation par les investisseurs, a annoncé le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Boumerdes, Chérif Kadri.

L'annonce de la mise en exploitation de cette zone a été faite lors d'une rencontre ayant réuni les directeurs régionaux de la pêche avec le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, au siège de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture.

Réalisée par l'État pour une enveloppe de 40 milliards de centimes, cette zone s'étend sur une superficie de 20 ha et compte plus de 46 projets desti-

nés à l'investissement dans les domaines des métiers de la pêche, dont 26 projets ont été agréés.

Les projets agréés portent sur plusieurs activités, à l'instar de la production d'aliments de poissons, la fabrication des filets de pêche, la transformation des produits halieutiques, le froid et la climatisation. Des investisseurs ayant obtenu leurs agréments ont d'ores et déjà lancé leurs projets dans cette zone avec un montant d'investissement s'élevant à 4 milliards DA. Première du genre en Algérie, cette zone pilote permettra de créer plus de 3.000 postes d'emploi.

Le taux d'avancement des travaux a atteint 70 %. En marge de cette rencontre, les directeurs régionaux du

secteur ont mis l'accent sur l'importance de l'appui accordé aux investisseurs dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture et de leurs activités.

Les investissements dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ont enregistré des développements considérables avec l'entrée en exploitation de certaines zones d'activité et des projets programmés. Depuis 2002, plusieurs réalisations ont été enregistrées dans les wilayas d'Ouargla, Biskra, Laghouat, Ghardaïa, Ilizi et El-Oued notamment après la fusion des projets de l'aquaculture avec les activités agricoles, d'où la production de plusieurs espèces de poissons tels que le tilapia et le siluridé africain.

APS

BOUMERDÈS

Saisie de 2.700 comprimés de psychotropes

La brigade de lutte contre les drogues de la sûreté de wilaya de Boumerdès a mis fin aux activités de 19 malfaiteurs, à travers différentes régions de la wilaya, outre la saisie de près de 2.700 comprimés de psychotropes.

Agés entre 17 et 60 ans, les suspects ont été arrêtés suite à des plaintes introduites par des citoyens portant sur des menaces pesant sur leur sécurité, celle de leurs enfants et de leurs biens, à cause de ces individus, a indiqué le chargé de la cellule de communication auprès de la sûreté de wilaya.

Les mis en cause ont été présentés devant la justice pour jugement.

Par ailleurs les services de la sûreté de Boumerdès ont neutralisé une bande de malfaiteurs constituée de six éléments, avec la restitution d'une arme à feu volée au domicile d'un agent de police à Hammadi.

Les six éléments de cette bande, âgés entre 25 et 35 ans, tous originaires de Hammadi, ont été arrêtés suite à une plainte déposée par l'agent de police au niveau de la BMPJ de Khemis el-Khechna.

L'enquête diligentée a permis l'arrestation des six mis en cause, tous récidivistes de leur état, avec la restitution de l'arme volée.

L'arme à feu a servi dans nombre de vols et cambriolages commis par cette bande.

ALGER

25e opération de relogement des habitants de La Casbah

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé la préparation de la 25^e opération de relogement en faveur des habitants de La Casbah, dont les dossiers sont en cours d'examen.

Le communiqué des services de la wilaya intervient suite à l'effondrement dans la matinée d'un immeuble de 4 étages à la basse Casbah, ayant fait 5 morts. Les services de la wilaya rassurent les habitants de la capitale que tous les dossiers sont en cours d'examen en vue de poursuivre la 25^e opération de relogement en cours de préparation. Les opérations de relogement à la commune de La Casbah sont passées par plusieurs étapes dans le cadre des grandes opérations entamées par la wilaya d'Alger depuis 2014.

Il s'agit notamment du relogement de 392 familles en 2014 et de 222 autres en 2018. A rappeler que les services de la wilaya d'Alger ont indiqué dans un communiqué que les données de l'instance chargée du contrôle technique des constructions démontrent que la bâtisse a été classé dans la case orange - 4 - après le séisme qui a frappé Alger en 2003.

APS

OUARGLA, PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

Opération d'inventaire à Oued-Mya et Oued-Righ



Une large opération d'inventaire des composantes du Patrimoine matériel et immatériel dans les régions d'Ouargla et Touggourt est en cours, dans le cadre d'un plan de sauvegarde et de préservation du legs culturel de la région.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette opération d'envergure vise à se mettre au diapason des mutations technologiques, de la nécessaire adoption du support de numérisation comme moyen fiable de gestion des conditions de sa sauvegarde.

Lancée ces dernières années, l'opération a été couronnée par l'établissement de documents sur les modes de vie des régions d'Oued-M'ya et d'Oued-Righ, ainsi que des pans de la vie quotidienne, des variantes linguistiques, des us et coutumes, dont les fêtes nuptiales, les jeux traditionnelles, les effets vestimentaires et les contes et productions lyriques et musicales, a expliqué à l'APS le chef de service de la promotion du patrimoine culturel.

Abdelmadjid Guettar a précisé que l'opération, qui "se poursuit avec le concours de nombreux acteurs, notables, chouyoukh, historiens et archéologues, pour l'enrichissement la banque de données monographiques et culturelles sur le legs immatériel de la région, s'assigne en premier lieu la préservation du patrimoine culturel populaire ancestral et la classification des composantes de ce legs, partie intégrante de la culture nationale".

Destinés à la préservation du label culturel de la région, ces documents seront mis à la disposition des différentes catégories concernées par l'histoire et le patrimoine, archéologues et chercheurs, y compris les étudiants, pour puiser de ce legs et valoriser des pans et valeurs culturels de la région, à transmettre aux futures générations. Des démarches sont en cours pour mettre en place les mécanismes et moyens susceptibles de réhabiliter et de protéger cet héritage immatériel, dont l'organisation de manifestations, expositions et rencontres, à même d'impliquer l'ensemble, notamment les jeunes, dans la sauvegarde de cette richesse culturelle séculaire. Abdelwahab Sahraoui, chercheur en patrimoine de la région, a, de son côté, mis en avant la "nécessaire adoption, dans le cadre de l'exploitation des

nouvelles technologies dans la protection du patrimoine, du support de numérisation comme moyen fiable de gestion des conditions de sauvegarde du patrimoine, sa vulgarisation et sa transmission aux futures générations".

Ce chercheur a estimé que la "conversion dans le traitement de ce patrimoine d'une approche traditionnelle à un Process moderne est dictée par les mutations technologies, en vue de se mettre au diapason de ce développement et d'insérer le patrimoine dans un système scientifique moderne".

Ce nouveau procédé, a-t-il expliqué, permettra de hisser "cet héritage du niveau local au mondial, à travers l'ouverture de sites et supports électroniques spécialisés mettant en relief la richesse archéologique aussi bien de la région d'Ouargla que du sud du pays en général".

Le programme arrêté à Ouargla au titre de la célébration du mois du Patrimoine prévoit diverses activités culturelles qu'abrite la maison de la Culture au chef-lieu de wilaya, dont des expositions sur le Patrimoine matériel et immatériel (artisanat, métiers ancestraux, vannerie, tissage), ainsi que d'autres sur les manuscrits.

B. M.

KHENCHELA, DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

Une sépulture datant de l'époque romaine à Ouled-Rechach

Une sépulture en pierre renfermant un squelette humain et datant de la période romaine vient d'être découverte dans la commune d'Ouled-Rechach, wilaya de Khenchela, a indiqué le chef du bureau des sites archéologiques à la direction de la culture, Hamdi Ikoubène.

"Cette découverte a été faite lundi lors des travaux de creusement pour la pose de canalisations d'assainissement dans cette commune par une entreprise qui a aussitôt averti les services de sécurité compétents territo-

rialement qui, à leur tour, ont informé les services de la Direction de la culture", a précisé la même source.

Les constatations effectuées par les agents du service du patrimoine culturel relevant de la direction de la culture ont révélé qu'il s'agissait d'une sépulture en pierre calcaire datant de la période romaine en état "moyen" de conservation. Elle mesure 1,8 mètre de long et de 0,5 mètre de large et contient un squelette humain, a ajouté la même source. Les recherches effectuées, autour de l'endroit de la

découverte, n'ont révélé aucune présence d'autres vestiges, selon la même source qui a indiqué que le squelette a été évacué par des éléments de la Protection civile à la morgue de l'hôpital Ahmed-Benbella pour les analyses nécessaires. La sépulture a été transférée en coordination avec les services de la sûreté de la daïra et ceux de la commune au parc de la commune en attendant sa remise au musée public national Chouhada-Boulaâziz de Khenchela.

APS

KHENCHELA

100 familles productives bénéficient du programme de soutien

Une centaine de familles dans la wilaya de Khenchela bénéficieront durant l'année en cours, des avantages du programme de soutien de la famille productive initié en 2018 par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Une enveloppe financière estimée à 3 millions DA a été allouée au titre de l'exercice 2019, dans le cadre de ce programme pour soutenir les familles nécessiteuses et celles sans revenus relevant des zones rurales pour l'acquisition des moyens nécessaires liés à différents projets dont le montant financier consacré à chacune des familles est évalué entre 30.000 et 35.000 DA.

Les cellules de proximité au nombre de neuf réparties sur l'ensemble des communes de cette wilaya sont chargées d'établir les statistiques et les demandes des familles désireuses de bénéficier des aides dans le cadre de ce programme, est-il indiqué.

La direction de l'action sociale et de la solidarité et dans le cadre de sa politique de proximité visant à venir en aide aux familles, œuvre à toucher l'ensemble des ménages et couvrir les 21 communes, afin de garantir la réussite de ce programme national.

Ce plan permettra de générer plus de 250 postes de travail, de développer et diversifier les sources des revenus des familles concernées et d'impliquer tous les membres de la famille dans les processus de production et de commercialisation, selon la même source.

TISSEMSILT

Rencontre nationale sur le tourisme de montagne dans l'Ouarsenis

Une première rencontre nationale sur le tourisme de montagne dans l'Ouarsenis s'est tenue à Tissemsilt sous le thème "l'Ouarsenis, culture et arts".

Initiée par l'Office local de tourisme et des activités juvéniles de la commune de Tissemsilt, en collaboration avec des amateurs d'exploration et de tourisme de la wilaya, des communes de Boukaid, Sidi-Slimane, Bordj-Bounaâma et Beni-Chaib, cette manifestation enregistre la participation de plus de 80 jeunes amateurs d'exploration, de randonnées et d'aventures et de photographes de 11 wilayas du pays.

La première journée de cette manifestation a été marquée par une virée à des sites touristiques dont recèle la région de l'Ouarsenis dont celui de "Mitidja", dans la commune de Bordj Bounaama, et celui de Bin el-Kiffane" et la forêt Aïn-Antar, dans la commune de Boukaid.

Cette rencontre vise à faire découvrir les atouts touristiques dont dispose l'Ouarsenis, à instaurer une culture touristique et photographique chez les jeunes, et à encourager le camping.

APS

VENEZUELA

Les États-Unis pressent Maduro et menacent ses soutiens

Les états-Unis maintiennent vigoureusement la pression sur le Venezuela afin que Nicolas Maduro succombe et abandonne le pouvoir, voire quitte le pays.

Les USA ont accentué leur pression sur le régime de Maduro et ses prétendus soutiens.

Le vice-Président Mike Pence et le secrétaire d'État Mike Pompeo ont salué sur *Twitter* l'opération - Liberté - lancée par le chef de l'opposition Juan Guaido, et ont affirmé leur soutien à une transition pacifique vers la démocratie : "Ce serait une grosse erreur de la part de Maduro d'employer la force contre les civils", a déclaré John Bolton qui rappelle que



toutes les options sont sur la table. Du côté de la Maison Blanche, Donald Trump a menacé d'imposer un embargo total sur le Cuba si le pays ne retirait pas son dispositif militaire du Venezuela.

De passage sur *CNN*, le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a

affirmé que Nicolas Maduro était prêt à quitter le pays mardi matin, à destination de Cuba, mais la Russie l'aurait fait changer d'avis. Une information démentie par Nicolas Maduro lui-même, dénonçant un "manque de sérieux" de la part du secrétaire d'État américain. Juan Guaido et un petit

groupe de militaires vénézuéliens ont libéré le dirigeant Leopoldo Lopez (alors en résidence surveillée) et ont appelé, depuis les alentours de la base aérienne de La Carlota - située en plein cœur de Caracas - les vénézuéliens à se soulever.

Selon le ministre de la Défense, l'armée n'a pas enregistré de défections massives et les insurgés sont cantonnés aux alentours de La Carlota. Le calme règne dans le pays, pour l'instant. Le président de l'Assemblée nationale constituante, Diosdado Cabello, a appelé le peuple vénézuélien et les forces révolutionnaires à se masser autour du Palais présidentiel. Contrairement à ce que racontent les médias dominants, Guaido et Lopez n'ont pas le soutien des militaires qui restent loyaux à leur pays.

DE KABOUL À DOHA

La paix en Afghanistan au centre des discussions

De nouvelles discussions entre talibans et États-Unis démarrent mercredi au Qatar alors qu'à Kaboul des milliers de dignitaires afghans tentent de dessiner les limites d'un accord de paix tant espéré avec les insurgés. "Le sixième cycle de pourparlers entre l'Emirat islamique et les États-Unis débutera aujourd'hui à Doha", a fait savoir le porte-parole taliban, Zabihullah Mujahid, dans un message mercredi matin à l'AFP puis sur les réseaux sociaux.

L'émissaire américain pour la paix en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, a ensuite évoqué sur *Twitter* "des discussions à Doha aujourd'hui". Et l'ambassade américaine à Kaboul a confirmé la rencontre auprès de l'AFP.

Né en Afghanistan et ancien ambassadeur des États-Unis dans le pays, le diplomate américain effectue depuis sa

nomination en septembre des navettes entre différentes capitales asiatiques et Washington dans le but de parvenir à un consensus régional. Il était lundi à Islamabad où il a salué "le rôle que le Pakistan veut jouer dans l'établissement d'un consensus régional à l'appui du processus de paix en Afghanistan". "Le temps de la mise en oeuvre est venu", a-t-il estimé. M. Khalilzad avait indiqué dimanche que Washington est "un peu impatient" de mettre un terme à la plus longue guerre de l'histoire des États-Unis où 2.300 de ses soldats ont perdu la vie et qui a coûté au pays plus de 1.000 milliards de dollars. Son coût annuel est estimé à 45 milliards de dollars pour les contribuables américains. Les États-Unis veulent "mettre fin à leurs dépenses en Afghanistan et aux dangers auxquels les forces armées sont confrontées. Mais Washington (...) veut

mettre fin à cette guerre de manière responsable", a-t-il souligné lors d'une interview à une télévision afghane.

Si les espoirs de paix sont immenses parmi la population afghane, lasse des conséquences de la guerre et des milliers de civils tués, il paraît peu probable que ce nouveau cycle de négociations conduise à un accord immédiat entre les deux parties.

Les discussions ont jusqu'ici porté sur le retrait des forces américaines d'Afghanistan en échange d'un engagement des talibans d'empêcher des groupes terroristes d'utiliser à nouveau le pays comme refuge. Les États-Unis souhaitent également négocier l'ouverture d'un dialogue inter-afghan et un cessez-le-feu entre belligérants.

Jusqu'à présent aucun des pourparlers n'a inclut le gouvernement afghan, que les talibans qualifient de "marionnette"

GRANDE-BRETAGNE

Assange condamné à 50 semaines de prison

Julian Assange, le fondateur de WikiLeaks, a été condamné mercredi à 50 semaines de prison pour violation de ses conditions de liberté provisoire par le tribunal londonien de Southwark.

En 2012, l'Australien de 47 ans, qui faisait l'objet de poursuites pour viol - depuis classées - s'était réfugié dans l'ambassade d'Equateur à Londres pour éviter de se présenter à la justice britannique et d'être extradé vers la Suède. Il a toujours affirmé s'être soustrait à la justice britannique de peur non pas d'être extradé vers la Suède mais de finir aux États-Unis, qui l'accusent de "piratage informatique". Et mercredi, son avocat Mark Summers a déclaré devant le tribunal qu'il avait agi par "peur" d'être extradé vers les États-Unis, réclamant des circonstances atténuantes pour son client à la situation "différente et inhabi-

tuelle". "Je m'excuse sans réserve auprès de ceux qui estiment que je leur ai manqué de respect", a déclaré Julian Assange dans une lettre lue au tribunal par l'avocat avant le verdict, expliquant "regretter" la tournure qu'ont pris les événements. "J'ai fait ce que je pensais être le mieux à l'époque, et peut-être l'unique chose à faire". Mais pour la juge Deborah Taylor, en se "cachant délibérément dans l'ambassade d'Equateur, Assange a exploité sa position privilégiée pour faire fi de la loi".

La demande d'extradition américaine doit être examinée jeudi par le tribunal de Westminster.

Après sept ans passés entre les quatre murs de l'ambassade équatorienne, Assange en a été délogé par la police britannique le 11 avril, avec l'autorisation de Quito. Apparaissant vieilli et

affaibli, avec une longue barbe hirsute et blanche, il avait comparu dans la foule devant le tribunal de Westminster qui l'avait déclaré coupable de violation de sa liberté provisoire et requis la peine maximale dans ce dossier, soit un an de prison, avant de le placer en détention dans la prison de Belmarsh, dans le sud-est de Londres. Mercredi, l'Australien est arrivé poing levé, barbe rasée, dans un fourgon de police sous les cris de "Honte au Royaume-Uni" ou "Honte à l'Equateur qui a vendu Assange pour de l'argent" lancés par ses soutiens.

Après sa condamnation, une vingtaine de ses partisans, présents dans la salle d'audience, ont crié "Honte à vous" aux juges. "Libérez Assange", scandaient d'autres partisans à l'extérieur de la salle.

Agences

ÉTATS-UNIS

Trump durcit les conditions pour les demandeurs d'asile

Dans un communiqué de la Maison Blanche, le Président américain Donald Trump a ordonné à son administration de rendre payantes les demandes d'asile et de gérer les dossiers en un maximum de 180 jours.

Désormais, les demandes d'asile seront payantes aux États-Unis. C'est en substance ce qui ressort de la nouvelle déclaration du patron de la Maison Blanche, Donald Trump qui veut faire payer les demandeurs d'asile quand ils déposent des demandes de permis de travail et interdire aux personnes entrant - ou essayant d'entrer - aux États-Unis de manière illégale d'obtenir des permis de travail temporaires avant que leur demande d'asile ne soit approuvée.

La circulaire présidentielle demande aussi aux responsables américains de révoquer les permis de travail des migrants ayant reçu des ordres d'expulsion définitifs. Pour le Président américain Donald Trump, les États-Unis sont envahis par les migrants et les demandeurs d'asile. Pour ses opposants, notamment chez les démocrates, le fait que le président insiste pour construire davantage de barrières à la frontière avec le Mexique et qu'il qualifie souvent les migrants de criminels tout ceci incite à la haine.

Agences

KHEÏREDINE ZETCHI, PRÉSIDENT DE LA FAF

"Il faut arrêter de diviser la famille du football"

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a exhorté, jeudi à Alger, les acteurs du football algérien "d'arrêter de diviser la famille du football national" pour "le bien de la discipline".



LIGUE 2 (30E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le verdict tombe aujourd'hui



LIGUE 2 (30E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le verdict tombe aujourd'hui

Le championnat de Ligue 2, saison 2018-2019, prendra fin aujourd'hui, avec le déroulement de la 30e et dernière journée. Le verdict est attendu, donc, ce soir concernant les trois clubs qui vont accéder en Ligue 1 ainsi que le troisième club qui accompagnera l'USM Blida et le RC Kouba en division amateur.

PAR MOURAD SALHI

Quatre clubs sont en lice pour une accession en Ligue 1. Deux unités seulement séparent ces clubs dans la lutte pour une place au soleil. Les résultats de la précédente journée, disputée le week-end dernier, ont relancé la compétition en haut du tableau.

L'US Biskra, auteure d'une importante victoire à Tlemcen, accueillera aujourd'hui l'ASM Oran dans un rendez-vous qui s'annonce à son avantage. Les débats ne s'annoncent pas aussi faciles contre une équipe oranaise qui n'a pas encore assuré son maintien.

Avec 52 points dans son escarcelle, le club phare des Zibans est bien parti pour revenir parmi l'élite, après une année vécu en Ligue 2. Entre un club qui aspire à l'accession en Ligue 1 et un autre qui lutte pour son maintien, le match s'annonce à haute facture.

De son côté, le WA Tlemcen, surpris sur ses bases et devant son public, se rendra à Chlef pour y affronter l'ASO Chlef, dans un duel direct pour l'accession. Les deux clubs partagent la deuxième



place avec 51 points chacun.

Le Widad de Tlemcen qui aurait pu officialiser son accession dès la journée précédente si, bien évidemment, avait gagné son match à domicile, doit se méfier des Lions chélifiens qui ne jurent que par les trois points de la victoire, synonyme d'une accession.

L'ASO Chlef, emmené par le jeune entraîneur Samir Zaoui, ne veut pas rater cette belle opportunité à domicile et devant ses inconditionnels pour atteindre son principal objectif. A l'instar du WAT, les Chélifiens n'ont pas su profiter de la précédente journée pour accroître leurs chances d'accession, puisqu'ils se sont inclinés chez le RC Relizane.

Un scénario qui fait le bonheur du NC Magra, solidement accroché à sa quatrième place, qu'il a confortée après sa victoire à domicile contre la JSM Skikda. Cette formation se rendra à Alger pour croiser le fer au RC Kouba.

Le NC Magra pourrait faire partie des trois clubs qui accèdent, pour peu qu'il réussisse à l'emporter face à cette formation du Kouba qui a déjà son esprit en Ligue amateur. Une tâche qui ne devrait pas poser de problème, du fait que le Raed soit officiellement relégué en Division amateur depuis le week-end dernier, après sa défaite chez l'USM Annaba (2-1).

Un match sans aucun enjeu pour le RC Kouba, mais il tentera de quitter la Ligue 2 avec les hon-

neurs. Après, donc, l'USM Blida et le RC Kouba, un troisième club sera condamné aux purgatoires. Dans ce registre, le MC Saïda reste le club le plus concerné puisqu'il n'a que 33 points.

Le MCS a son destin entre les mains. Ce club a besoin d'une victoire contre le concurrent direct pour le maintien, à savoir l'ES Mostaganem, pour sauver sa peau. C'est un duel palpitant et direct pour la survie en Ligue 2 professionnelle.

M. S.

Programme des matchs

Skikda (stade 20-Août) : JSM Skikda-USM Harrach
Saïda (stade 13 avril) : MC Saïda-ES Mostaganem
Béjaïa (stade Unité maghrébine) : JSM Béjaïa- MC El Eulma
Blida (stade Brakni) : USM Blida-RC Relizane
Chlef (stade Mohamed-Boumezzeg) : ASO Chlef-WA Tlemcen
Biskra (stade 18 février) : US Biskra-ASM Oran
Bou-Saâda (stade Mokhtar Abdelatif) : AB Saâda-USM Annaba
Kouba (stade Mohamed Benhadad) : RC Kouba-NC Magra

LIGUE 1

30 joueurs touchent plus de 300 millions par mois

Trente joueurs du championnat de Ligue 1 Mobilis touchent un salaire de plus de 3 millions de dinars, selon le niveau des salaires des joueurs de la saison 2018-2019, contre 24 la saison dernière, soit une évolution de 25%. Les salaires des joueurs de Ligue 1 de cette saison oscillent entre 1 million et plus de 3 millions de dinars, a appris l'APS de la Ligue de football professionnel (LFP). Selon un rapport de gestion présenté à l'assemblée générale ordinaire de la LFP, 142 joueurs

(36%) de Ligue 1 touchent 1 million DA cette saison (plus bas salaire), contre 40% lors de la saison 2017-2018. D'après la même source, les salaires des joueurs de Ligue 1 Mobilis sont répartis en six fourchettes : 112 joueurs gagnent entre 1,5 et 2,5 millions de DA, soit 28% du nombre total de joueurs du championnat, tandis que 29 joueurs (7%) touchent entre 2,5 millions de dinars et 3 millions de DA contre 19 la saison dernière, soit une évolution de 52%. En championnat de

Ligue 2, les plus hauts salaires varient entre 2 millions et 2,5 millions de dinars mais la majorité des salaires sont au-dessous de 1 million de dinars. Deux joueurs de Ligue 2 touchent entre 2 millions et 2,5 DA contre 5 la saison dernière (-60%), alors que le nombre de joueurs qui gagnent 1,5 million et 2 millions de DA a augmenté cette saison, passant de 16 à 25, soit une évolution de 56%.

A noter que le nombre de joueurs qui touchent un salaire de 1 mil-

lion de DA est passé en L2 de 189 à 311, soit une hausse de 64%. D'autre part, le Paradou AC a bénéficié de la somme de 10.800.000 DA d'indemnisation de formation pour 8 joueurs placés dans d'autres clubs.

Dans le cadre des dispositions de l'article 17 des règlements généraux de la Fédération algérienne de football, il a été procédé au règlement des indemnités de formation au profit des clubs pour un montant de 11.200.000 DA au titre de l'exercice 2018.

QATAR

Doublé et passe décisive de Bounedjah

Titulaire en attaque avec Al Sadd aujourd'hui face à Al Gharafa en Emir Cup, Baghdad Bounedjah a inscrit un joli but face à l'équipe entraînée par Christian Gourcuff. L'international algérien a reçu un magnifique ballon dans le dos des défenseurs avant de loper le gardien adverse d'une magnifique pichenette pour donner l'avantage à son équipe sur le score de 2-0 dans cette première période. En deuxième période Baghdad Bounedjah a eu plusieurs opportunités et il a réussi à être décisif sur deux actions, tout d'abord à la 75e lorsqu'il a offert une belle passe décisive à Akrem Afif, avant que ce dernier lui rend son service dans les derniers instants du match et met Bounedjah tout seul devant les buts vides pour inscrire son doublé durant la rencontre, score final 4-2 pour Al Sadd qui se qualifie en demi-finale de la compétition.

MERCATO

Vers un prêt d'Ounas la saison prochaine

Pas dans les plans de son entraîneur Carlo Ancelotti en tant que titulaire, l'international algérien Adam Ounas pourrait bien quitter le sud de l'Italie la saison prochaine. Selon des médias italiens proches du Napoli, le directeur sportif du club a coché le nom de 5 joueurs pour partir en fin de saison, parmi les noms cochés figure celui d'Adam Ounas, ce dernier se dirige tout droit vers un prêt pour une autre équipe en Italie ou ailleurs.

Adam Ounas qui a eu plus de temps de jeu sous l'ère Ancelotti qu'au temps de Sarri, a montré qu'il avait des qualités mais cela ne semble pas suffisant pour le staff d'Ancelotti qui cherche à renforcer son effectif en vue de la saison prochaine.

SUISSE

Abdellaoui retrouve la compétition

Le défenseur algérien du FC Sion, Ayoub Abdellaoui, a retrouvé la compétition, dimanche dernier, face au FC Zurich lors de la 31e journée du championnat local. L'ancien défenseur de l'USM Alger est resté éloigné des terrains de football pendant presque deux mois à cause d'une mise à l'écart disciplinaire. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, pourra, donc, inclure le nom du latéral gauche de 26 ans dans la liste des potentiels sélectionnés à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. Ayoub Abdellaoui pourra prendre part aux quatre prochains matchs des siens avant la fin de saison pour gagner du temps de jeu à quelques semaines du début du grand rendez-vous africain.

RÉCOMPENSES

Oukidja et Boulaya nommés aux Trophées UNFP

Déjà promu en Ligue 1 française, les Messins sont présents en nombre dans la liste des nominés pour les trophées UNFP. Ainsi, Farid Boulaya fait partie des cinq nominés pour le titre de meilleur joueur de la saison en Ligue 2. Pour le titre de meilleur gardien de Ligue 2, un autre international figure dans la liste des nominés : il s'agit de Alexandre Oukidja.

KHEÏREDINE ZETCHI, PRÉSIDENT DE LA FAF

"Il faut arrêter de diviser la famille du football"

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a exhorté, jeudi à Alger, les acteurs du football algérien "d'arrêter de diviser la famille du football national" pour "le bien de la discipline".

"Il doit arrêter de diviser la famille du football, on est tous dans le même bateau. Nous sommes tous concernés, président, membres du bureau fédéral, présidents de clubs et ligues. Notre seul intérêt est de restructurer le football algérien", a déclaré Zetchi lors d'un point de presse, à l'issue du déroulement l'assemblée générale de la FAF au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

Sur les 107 membres qui composent l'AG de la FAF, 91 étaient présents aux travaux de l'AGO ainsi que le projet de création des ligues Sud-est et Sud-ouest, ont été adoptés à la "majorité absolue". Les présents ont également adopté le budget prévisionnel de 2019 à l'"unanimité".

"Je suis heureux du bon déroulement des travaux et je tiens à remercier et à féliciter les membres de l'AGO sans exception d'avoir adopté à la majorité absolue les bilans moral et financier 2018. Il faut qu'ils sachent que ces bilans ne sont pas les nôtres uniquement mais ils leur appartiennent aussi car ils sont membres de cette AG", a dit le président de l'instance fédérale.

Et de rajouter : "Certes, il y avait quelques-uns qui voulaient perturber les travaux de l'AGO mais les membres ont fait preuve de maturité et beaucoup de sens de responsabilité."

Par ailleurs, Zetchi a tenu à défendre avec force son projet de



centres techniques fédéraux par rapport à celui de l'hôtel de la FAF, initié par l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua. "Je pense que la priorité pour la Fédération algérienne est de construire des centres de formation qui sont directement liés au statut de la FAF et non l'investissement dans les hôtels. Le projet des centres fédéraux a été soumis aux membres l'AG qui l'ont adopté après mille réflexions. Des personnes déclarent que l'hôtel va rentabiliser 40 milliards de centimes, mais malheureusement, ces gens oublient la phase de remboursement."

Des centres techniques fédéraux et régionaux seront implantés

AFFAIRE ALCARAZ

Le dossier est toujours au niveau de la FIFA



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a indiqué jeudi à Alger que l'affaire qui oppose la FAF à l'ancien sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, était "toujours en cours de traitement au niveau de l'instance mondiale".

"J'informe l'honorable assistance que le dossier d'Alcaraz est au niveau de la Fédération internationale de football (FIFA). Aussi, il faut savoir que nous n'avons déboursé aucun centime dans cette affaire mise à part ses salaires quand il était en poste. Si nous avions fait le contraire, les écritures auraient été déposées dans le bilan financier", a affirmé le président Zetchi lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique de Sidi Moussa à l'issue des tra-

vaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO). Alcaraz avait déposé une plainte à la FIFA après son limogeage de la barre technique des Verts, considérant que ce licenciement était "abusif".

"Je vous rappelle que son dossier est toujours en cours. On ne peut pas payer quelqu'un avec qui nous sommes en procédure. Quand la Fifa rendra son verdict, si on se sent lésés par rapport à la décision de l'instance mondiale, nous aurons le droit à un recours au niveau du TAS et nous allons continuer la procédure", a ajouté le patron de la FAF.

Et d'enchaîner : "Le jour où la procédure et toutes les voies de recours seront épuisées, on sera condamné à payer. Aussi, nous serons censés de le faire et d'in-

former l'opinion publique du montant". Alcaraz (52 ans) avait été démis de ses fonctions fin octobre 2017, à quelques jours du match Algérie-Nigeria, comptant pour la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie. L'ancien entraîneur de Cordoue et de Grenade a, cependant, considéré que ce limogeage était "arbitraire", car la sélection algérienne de football était "déjà éliminée" de la course au Mondial-2018, bien avant qu'il ne prenne ses fonctions. D'où son recours à la FIFA pour faire valoir ses droits.

Pour rappel, les membres de l'assemblée générale de la FAF ont adopté ce jeudi à la "majorité absolue" les bilans moral et financier de 2018.

APS

APS

REAL MADRID

Zidane prêt à boucler un dossier à 100 M€

Le Real Madrid de Zinedine Zidane scrute tous azimuts afin de renforcer son effectif lors du prochain mercato estival. Et le club espagnol se serait renseigné sur une piste pour laquelle une offre de 100 M€ est exigée.

« Tous les joueurs qui sont ici sont bons. La seule chose que je dis, c'est qu'il y aura des changements, mais ils auront lieu à la fin de la saison », a récemment déclaré Zinedine Zidane. L'entraîneur français a clairement fait savoir qu'une révolution se prépare au sein du Real Madrid.

En d'autres termes, il aura certainement du mouvement au sein de la Maison-Blanche aussi bien dans le sens des départs que des arrivées. Certains joueurs seront invités à mettre les voiles à l'issue de la saison afin de faciliter la venue de nouvelles recrues de classes mondiales. Les noms d'Eden Hazard, Neymar, Kylian Mbappé ou encore Sadio Mané sont déjà évoqués dans les couloirs du Bernabeu.

Si le secteur offensif reste la grande priorité, le coach tricolore ambitionne également de renforcer son milieu de terrain. Et sur ce point, il souhaiterait



s'attacher les services de Christian Eriksen. Un intérêt réciproque puisque le principal concerné aurait donné son accord pour un transfert dès cet été. Mais pour attirer l'international danois, les Madrilènes devront sortir le chèque.

À en croire les informations divulguées par AS, le président de Tottenham, Daniel Levy, envisagerait

de laisser filer son joueur à une condition. Le dirigeant britannique aurait revu ses exigences à la baisse et réclamerait désormais une offre de 100 M€ pour son transfert.

Reste à savoir si les Madrilènes seront prêts à déboursier un tel montant pour le joueur dont le contrat avec les Spurs expire la saison prochaine.

LIVERPOOL

Fin de saison pour Naby Keita

Naby Keita a certainement joué son dernier match de la saison avec Liverpool ce mercredi à Barcelone, où il est sorti sur blessure.

Le milieu de terrain de Liverpool Naby Keita va manquer les deux derniers matches de son équipe en Premier League après s'être blessé à l'aine ce mercredi lors de la demi-finale aller de Ligue des champions (0-3). L'international guinéen a été remplacé au coeur de la

première période au Camp Nou par Jordan Henderson. Selon nos informations, il ne jouera pas avec les Reds cette saison sauf peut-être en cas de qualification en finale de la C1, une qualification désormais hypothétique, bien que pas statistiquement impossible.

L'ancienne star du RB Leipzig va beaucoup manquer à Jurgen Klopp, lui qui était en grande forme ces dernières semaines, au

point de reléguer Wijnaldum ou Henderson sur le banc. Un état de forme qui permettait à Liverpool de se féliciter de l'avoir recruté l'été dernier pour environ 60 millions d'euros en provenance de la Bundesliga.

Un transfert dans la foulée duquel Keita avait connu des difficultés à confirmer les espoirs placés en lui et à s'imposer dans le milieu à trois de Klopp. Certains

commençaient même à suggérer qu'il pourrait quitter les bords de la Mersey cet été, mais c'était avant son mois d'avril brillant. Il a inscrit des buts clés contre Southampton puis Huddersfield en championnat et Porto en Coupe d'Europe. Son entraîneur ne s'y est d'ailleurs pas trompé puisqu'il a été titulaire à six reprises lors des sept derniers matches du deuxième de Premier League.

FC BARCELONE

Jovic, la tendance se confirme

Auteur d'une saison remarquable, Luka Jovic (21 ans, 43 matchs et 25 buts toutes compétitions cette saison) suscite l'intérêt des plus grands clubs européens, dont celui du FC Barcelone. Mais comme évoqué ces dernières semaines, le Barça était de moins en moins emballé par ce dossier. Et *Mundo Deportivo* confirme que la formation catalane n'avancera pas ses pions pour enrôler l'attaquant de l'Eintracht Francfort.

En effet, le média ibérique explique que le prix réclamé par les dirigeants allemands, à savoir 70 millions d'euros, a fini par refroidir définitivement le board barcelonais.

De plus, le buteur serbe, s'il était recruté, pourrait faire de l'ombre à Luis Suarez, toujours aussi efficace malgré les années. Un avant-centre moins prolifique et moins onéreux serait donc préférable pour faire souffler El Pistolero.



PSG

Motta prêt à résilier son contrat

Antero Henrique ne fait décidément pas l'unanimité au Paris Saint-Germain. En conflit avec Thomas Tuchel, le directeur sportif entretient également des rapports compliqués avec l'entraîneur des U19, Thiago Motta. *L'Equipe* rapporte que l'ancien milieu de terrain italien reproche au dirigeant portugais ses méthodes concernant la signature des contrats professionnels des jeunes joueurs issus du centre de formation, tandis que *Le Parisien* évoque la frustration de l'homme de 36 ans concernant la relation quasiment inexistante avec sa direction. Le quotidien régional va encore plus loin en affirmant que Motta, dont le bail expire en juin 2020 et qui rêve d'entraîner l'équipe première, pourrait tout simplement claquer la porte si les choses n'évoluaient pas dans le bon sens.

ESPAGNE

Quand Del Bosque voulait Messi...

Toujours en quête d'un premier titre majeur avec l'Argentine, Lionel Messi (31 ans) aurait pu porter les couleurs de l'équipe nationale d'Espagne. C'est ce qu'a affirmé l'ancien sélectionneur de la Roja, Vicente Del Bosque, enchanté par l'attaquant du FC Barcelone lors de son arrivée en Catalogne, en 2000.

"La Fédération espagnole de football a tout fait pour que Messi revêtisse le maillot de l'Espagne, a expliqué l'ex-coach du Real Madrid sur les ondes de Radio Villa Trinidad. L'entraîneur aurait été un rêve. Mais Leo a refusé parce qu'il tenait à son pays. Son accord aurait été fantastique. Messi est Messi, il n'en existe qu'un seul."

Imaginez seulement l'équipe d'Espagne, vainqueur de l'Euro 2008 et 2012, mais également du Mondial 2010, avec Messi dans ses rangs...

ARSENAL

Cech rêve d'une finale contre Chelsea

Grâce à sa victoire sur Valence (3-1), ce jeudi, Arsenal a fait un pas supplémentaire vers la finale de la Ligue Europa. Sans surprise, le gardien Petr Cech (36 ans, 9 matchs en C3 cette saison), qui prendra sa retraite en fin de saison, espère retrouver son ancien club, Chelsea, le 29 mai à Bakou.

"Un dernier trophée contre les Blues ? Mon premier match avec le maillot d'Arsenal était contre Chelsea. Ce serait beau de terminer contre eux. Nous espérons déjà un résultat positif dans une semaine", a expliqué le portier tchèque pour *Sky Sports*.

GHARDAÏA

Le patrimoine immatériel connaît "une fragilité" et "un déclin"



Les contes du M'zab, issus de l'imaginaire populaire, constituent une composante essentielle du patrimoine immatériel de la région, ont souligné les intervenants précisant que cet héritage culturel imprégné de valeurs spirituelles islamiques participe à la fois à la cohésion sociale et à la dynamique culturelle.

Les participants aux journées de formation sur l'expression littéraire orale et les contes populaires ont estimé, mercredi à El-Atteuf (Ghardaïa), que ce patrimoine immatériel connaît "une fragilité bien visible, voire un déclin" avec l'introduction dans les foyers des médias et des moyens de communication modernes. Lors de ces journées (trois jours), initiées dans le cadre du Mois du patrimoine par l'association Imekres sur le patrimoine et folklore, en collaboration avec l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab (OPVM), les intervenants ont plaidé pour la mise en place d'un inventaire du patrimoine immatériel,

composé d'arts populaires, de pratiques et de traditions sociales telles que les contes, légendes et mythes, ainsi que les chants poétiques, afin de les préserver. Les contes du M'zab, issus de l'imaginaire populaire, constituent une composante essentielle du patrimoine immatériel de la région, ont souligné les intervenants précisant que cet héritage culturel imprégné de valeurs spirituelles islamiques participe à la fois à la cohésion sociale et à la dynamique culturelle. Ces contes populaires, transmis de génération en génération, sont aujourd'hui en péril, et la relève n'est plus assurée, les répertoires s'appauvrissent et les grand-mères sont de plus en plus absentes dans le processus de transmission de ce patrimoine, estiment des participants.

A ce propos, M'hamed Loukal, du Conseil culturel de Sidi Bel Abbes, considère que "peu de jeunes s'intéressent aux contes populaires transmis par nos grand-mères, et on assiste ainsi à la disparition de ce patrimoine considéré comme la mémoire du peuple".

"A travers cette manifestation culturelle, nous tendons à mettre en lumière les spécificités de ce patrimoine populaire immatériel de la région considéré comme un patri-

moine riche et inestimable et de mettre en place des mesures de collecte et de publication des contes et leur diffusion", a-t-il ajouté. Considérés à juste titre comme les gardiens des mémoires collectives, les conteurs et conteuses partagent avec les enfants la sagesse, les valeurs de solidarité et de tolérance ainsi que la morale et l'éducation autour d'histoires et légendes transmises de génération en génération dans la langue maternelle, a fait savoir, de son côté, le président de l'Association Imekres, Ahmed Bouhoun. Ces journées de formation, organisées sous le thème "Les contes populaires : creuset de la mémoire collective", proposent à travers des ateliers plusieurs autres activités ludiques, des contes en faveur des enfants et des tables rondes et conférences animées par des chercheurs et spécialistes du conte populaire de différentes régions du pays.

A travers cette manifestation dédiée aux contes populaires et l'expression orale, les organisateurs cherchent à participer à l'enrichissement du paysage culturel et artistique de la région de Ghardaïa et ambitionnent également de sensibiliser le grand public à l'importance de l'appropriation et de la valorisation de ce patrimoine ancestral.

Des jeunes ballerines en spectacle chorégraphique à Alger

Un spectacle chorégraphique alliant danse classique et moderne a été animé mardi à Alger par des jeunes ballerines à l'occasion de la Journée internationale de la danse.

Accueilli à l'auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, une quarantaine d'élèves issus de quatre classes de l'école de danse Arabesque, le spectacle a été décliné en plusieurs tableaux stylisés alliant danse contemporaine et classique.

Conçu et monté par la chorégraphe Fatima-Zohra Senouci Namous, fondatrice et directrice d'Arabesque, le spectacle qui a drainé un public nombreux, a puisé dans le répertoire musical local, offrant des tableaux algériens stylisés, servis dans un ensemble esthétique et vestimentaire fascinant. Dansant sur des rythmes algérois et chaoui, les ballerines ont séduit le public par leurs mouvements concis et réfléchis, parfaitement accordés à

l'habillage musical diffusé en arrière-fond. Puisant également dans le ballet classique, la conceptrice a offert des tableaux chorégraphiques universels comme "Don Quichotte" et "Bayadère".

Fondée par la chorégraphe Fatma-Zohra Namous Snouci, l'école de danse Arabesque a formé plusieurs ballerines qui ont participé à des spectacles chorégraphiques en Algérie et à l'étranger.

La journée internationale du jazz célébrée à Alger

Un collectif de musiciens et chanteuses algériens ont animé, mardi soir à Alger, un concert dédié au jazz, dans quelques-unes de ces variantes, en célébration de la Journée internationale du jazz.

Organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) en partenariat avec la commune de Sidi M'hammed, ce concert a réuni le quartet du pianiste Réda Mourah, celui du guitariste et compositeur Aminoss ainsi que les chanteuses Hind Boukella et Lynda Blues à la salle Sierra Maestra rouverte pour l'occasion après près de cinq ans de fermeture.

Dans le registre de jazz de composition, les deux formations, Réda Mourah Quartet avec Hassen Khoualef, Youva Bessa et Nazim Kri et le Aminoss Quartet Hafidh Abdelaziz à la batterie, Hassen Zermani au saxophone et Nadji Gaamoura à la basse, ont présenté au public, en plus des classiques de jazz, des compositions comme "Cirta", "Sign Of Life" ou encore "Rencontre".

Devant un public moyennement nombreux, la chanteuse Hind Boukella, accompagnée de Mehdi Djama à la guitare et Rafik Kitani aux percussions, a proposé au public un programme de Bossa Nova et de Samba avant que la chanteuse Lynda Blues ne monte sur scène avec sa voix très proche de la Soul Music.

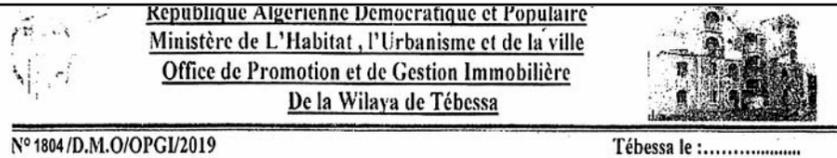
Coïncidant avec le 30 avril de chaque année, la Journée internationale du jazz a été proclamée par l'Unesco en 2011 pour célébrer cette musique qui "brise les barrières et favorise la tolérance et la compréhension mutuelle".

Cette journée a été célébrée dans plus de 190 pays avec un programme particulier dans la ville de Melbourne en Australie.

Lors de cette même soirée, les organisateurs ont également ouvert la mythique salle de cinéma L'Afrique, d'une capacité de 1.400 places, à la faveur d'un concert animé par Abdou Gnawi, Phobia Rap et le groupe Hors ligne.

Inaugurée en 2012 après une opération de restauration et de mise à niveau qui aura coûté la somme de 170 millions de dinars, la salle de cinéma L'Afrique est restée fermée jusqu'en 2018, date à laquelle elle avait abrité une série d'hommages à de grands noms du cinéma, avant d'être refermée.

Avec le concours de la commune de Sidi M'hammed, l'ONCI prévoit un programme d'animation dans ces deux salles de la capitale pendant le mois de Ramadhan, annonçant des responsables de l'Office.



Republique Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat, l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
De la Wilaya de Tébessa

N° 1804/D.M.O/OPGI/2019

Tébessa le :

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

Avec Exigence De Capacités Minimales N°09/OPGI/2019

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales conformément à l'article 42 et 44 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour la réalisation de projet suivant :

Projet : Travaux d'aménagement extérieur du 50/100/5000 logts sociaux LPL à NEGRINE (zone n°01)

Lot : Aménagement extérieur + voirie + alimentation en eau potable + évacuation des eau usée + éclairage extérieur

B.E.T : Sedira Abdelhakim - Tébessa

Les entreprises intéressées par cette annonce et qualifiées comme suit : La qualification professionnelle demandée du 02ème catégorie et plus dans le domaine travaux de bâtiment et travaux publics activité principale ou secondaire, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tébessa (OPGI - cité BEL AIR TEBESSA service des marchés **R.D.C**) contre paiement de 2.000,00 DA représentant les frais d'impression.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à monsieur le Directeur général de l'OPGI.

Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle;

Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

Pli portant dossier de candidature :

- Déclaration de candidature signée et visée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité signée et visée par le soumissionnaire
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs
- Copie légalisée du certificat de qualification "en cours de validité"
- Bilans des trois (03) dernières années
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Liste des moyens humains et matériels
- Référence professionnelle de l'entreprise
- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine et en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

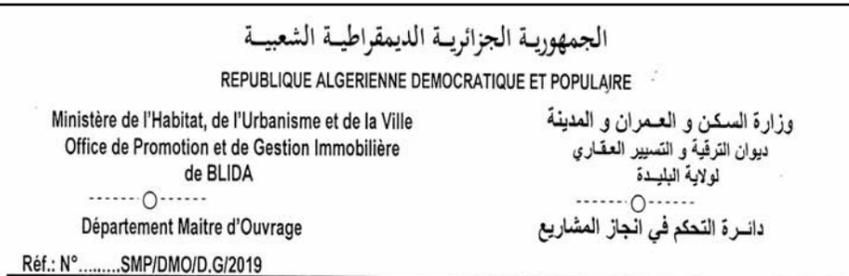
Pli portant l'offre technique :

- Déclaration à souscrire signée et visée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et acceptée"

Pli portant l'offre financière :

- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires arrêtés en chiffres et en lettres
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire
- La décomposition du prix global et forfaitaire

La date de dépôt de offres est arrêtée le (21ème) jour à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux avant le 13h30 m du après midi. L'ouverture des plis et d'évaluation des offres se fera le même jour à 13h:30 m au siège de la direction générale de l'office la séance est publique et les participants peuvent assister "CITE BEL AIR TEBESSA". Tout pli reçu après la date de dépôt des offres n'est pas recevable. Toutes les offres doivent être déposées directement à la date de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevables avant la date de dépôt des offres Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (111) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de BLIDA

Département Maître d'Ouvrage

Réf.: N°SMP/DMO/D.G/2019

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية البليدة
دائرة التحكم في انجاز المشاريع

BLIDA LEالبلدية

NIF : 0991 0901 9187 019

Adresse siège sociale : 02 boulevard Mohamed Boudiaf, Blida

Avis N°28/2019 D'infructuosité

Conformément aux dispositions des articles 52 alinéa 7 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commission d'ouverture et évaluation des offres du 11/04/2019, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Blida, déclare l'**infructuosité** du l'avis de consultation ouverte N° 01/2019 paru dans les Quotidiens.

"Midi Libre" en date du 24/03/2019 et "الموعود اليومي" en date du 24/03/2019, portant la réalisation du RAR des 100/1250 Logements Publics Locatifs, À MEFTAHA, PROGRAMME RHP 2009, Wilaya de Blida, pour le motif suivant:

- Conformément à l'article 02 du cahier des charges, portant condition d'éligibilité, offre écarté pour motif non éligible.

République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère des finances

Direction générale du budget

Direction Régionales du Budget A Béchar

N° /DRB/2018

Tél :049.23.06.23 standard

Tél :049.23.06.43 Ligne directe

Fax :049.23.06.38

BP N°06 Recette principale 1 er Novembre Béchar

Avis de consultation nationale n°01/2019

La direction régionale du budget à Bechar organise une session de formation dans le module de la comptabilité générale au profit des directeurs de programmation et de suivi de budget et des contrôleurs des finances des wilayas relevant de leurs compétences administratives de Béchar

Les principaux axes du module de la formation sont :

- Les Principes d'évaluation et de comptabilité
- La Préparation des états financiers
- Le Contrôle des comptes
- La Lecture des états financiers

Les entreprises spécialisées dans le domaine de formation et les universités désirent assurer la prise en charge de la session de formation (hébergement, restauration et formation) doivent se rapprocher de la direction régionale du budget, sise à l'hôtel des finances, Béchar ou nous contacter par e-mail :

drb08.bechar@mf.gov.dz

Nécessaire sensibilisation des malades chroniques sur le jeûne

Des médecins spécialistes ont mis en garde, lundi, contre les dangers du jeûne pour les personnes souffrant d'Hypertension artérielle (HTA) et de diabète, mettant l'accent sur l'impératif de suivre les conseils du médecin traitant.

A ce propos, le docteur Djamila Nadir, responsable du service des maladies non transmissibles au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a affirmé, lors d'une journée d'information sur "Ramadhan et la santé" que "la durée du jeûne peut s'étaler cette année jusqu'à 16 heures/jour, d'où la difficulté pour les malades chroniques, notamment ceux qui prennent plusieurs types de médicaments, de s'abstenir de manger et de boire toute cette durée".

Elle a évoqué, dans ce sens, l'étude menée par le ministère de la Santé en 2017 sur les indicateurs sanitaires des populations, qui a révélé que 30,8 % de l'échantillon étudié, n'avait jamais procédé à la mesure de la tension artérielle et que 45,3 % seulement des personnes atteintes de cette pathologie (60 ans et plus) "prennent leurs médicaments régulièrement".

Concernant le diabète, l'étude a montré que 53,5 % des personnes situées dans la tranche d'âge 18 - 69 ans n'avaient jamais mesuré le taux de glycémie.

Ces indicateurs prouvent qu'un nombre important d'Algériens ignorent



qu'ils sont atteints de maladies chroniques, a-t-elle estimé soulignant les risques auxquels ils s'exposent en cas de jeûne sans avis médical.

éviter les troubles cardiovasculaires

Intervenant sur l'hypertension artérielle, le Dr Amel Maamri, spécialiste des maladies cardiovasculaires à la clinique Arezki-Kehal relevant de l'Etablissement hospitalier public (EHP) de Birtraria (Alger), a expliqué que les malades qui ne prennent qu'un seul médicament et n'ont pas d'autres complications peuvent jeûner contrairement aux sujets soumis à plusieurs médicaments, et ce afin d'éviter les troubles cardiovasculaires.

Parmi les recommandations, le docteur Maamri a cité la réduction de la consommation des viandes rouges, du sel, des boissons sucrés et gazeuses, conseillant la consommation des fruits et légumes et des viandes blanches,

notamment les poissons et la pratique d'une activité physique, notamment après le repas.

S'exprimant sur les nombreux bienfaits du jeûne, le nutritionniste au sein du même établissement, Kamel Kadri, a parlé de la détoxification du corps, du renforcement du système immunitaire et de la régulation de la glycémie, ajoutant que le jeûne permet également de stimuler le cœur et le colon, de prévenir certains types de cancer et aide à réduire la consommation de tabac, en sus de favoriser la perte de poids.

Cependant, il a mis en garde contre la consommation excessive, durant le Ramadhan, des sucreries, responsable de la prolifération des cellules cancéreuses et de l'obésité, appelant à bannir "les produits alimentaires industriels trop riches en sel et en gras, même ceux commercialisés comme étant des produits light".

L'OMS préconise pour l'enfant plus de jeux et moins d'écrans !

Dans sa liste de recommandations destinée aux enfants de moins de 5 ans, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) insiste sur l'importance de mettre en place, dès l'enfance, des habitudes en matière "d'activité physique, de sédentarité et de sommeil". Ces conseils visent à améliorer le développement moteur et cognitif et à la santé de l'enfant au cours de ses cinq premières années mais aussi tout au long de sa vie. L'OMS estime que "les recommandations actuelles sur l'activité physique peuvent éviter presque 5 millions de décès annuels tous âges confondus". Dans son rapport, l'OMS rappelle qu'une activité physique doit être accompagnée d'un bon sommeil et de jeux actifs pour assurer le bien-être physique et mental de l'enfant.

Activité physique, jeux et sommeil

"Plus d'activité physique, moins d'activités sédentaires (temps d'écran



passif) et un sommeil de bonne qualité permettront aux plus petits d'améliorer leur santé physique et mentale et leur bien-être, et contribueront à éviter l'obésité au cours de l'enfance et les maladies qui lui sont associées par la suite", estime la Dr Fiona Bull, responsable du programme de surveillance et de prévention des maladies non transmissibles dans la population à l'OMS. Juana Willumsen, chargée de l'obésité et de l'activité physique de l'enfant au sein de l'institution, préconise de "remettre le jeu au cen-

tre de la vie de l'enfant" en précisant qu'il s'agit de "consacrer moins de temps aux activités sédentaires et plus au jeu, tout en protégeant le sommeil". Sur une période de 24 heures, l'OMS conseille de remplacer les moments où l'enfant est immobile devant l'écran par des jeux actifs ou par des moments fondés sur l'interactivité avec une autre personne (lecture, chant, histoires racontées, jeux éducatifs) et de veiller à ce que l'enfant dorme suffisamment.

Agences

Un bébé allaité au sein a moins de risque de devenir obèse

Les bébés allaités ont moins de risque de devenir obèses que ceux nourris au lait en poudre, en particulier si l'allaitement dure au moins six mois, montre une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiée mardi, qui porte sur 16 pays européens.

"Les enfants qui n'ont jamais été allaités ont 22 % de probabilité en plus d'être obèses" par rapport à ceux qui ont été nourris au moins en partie au lait maternel pendant six mois ou plus, constate l'OMS à partir de l'analyse d'un échantillon d'environ 30.000 enfants âgés de 6 à 9 ans.

L'étude, coordonnée par l'Institut national de santé Ricardo-Jorge (INSA), du Portugal, établit un lien entre la durée de l'allaitement et son caractère protecteur contre l'obésité, puisque les enfants allaités moins de 6 mois présentent 12 % de risque en plus d'être obèses à l'âge de 6 à 9 ans que ceux ayant bénéficié d'un allaitement prolongé.

Cette différence statistique, établie sur la moyenne des 16 pays étudiés, se retrouve de façon nette dans certains pays, mais pas tous, soulignent les auteurs, à l'occasion du Congrès européen sur l'obésité, qui s'est tenu à Glasgow.

Ainsi, en Italie, 21,2 % des enfants de 6 à 9 ans n'ayant jamais été allaités sont obèses, contre 16,8 % pour la moyenne de cette tranche d'âge. De même, en Espagne, ces proportions sont de 21 % et 17,7 % respectivement. En revanche, en France, l'écart est peu significatif, avec autour de 7 % d'enfants obèses quel que soit leur mode d'alimentation au début de leur vie.

Encourager l'allaitement maternel

Ces résultats devraient inciter les autorités de santé à "encourager l'allaitement" dans le cadre de leurs politiques de prévention de l'obésité, avec une meilleure formation des professionnels de santé, un encadrement plus strict du marketing des fabricants de lait en poudre et une législation plus protectrice pour les mères allaitantes, estiment les auteurs de l'étude.

Dans une autre étude publiée à l'occasion du congrès, l'OMS souligne que de nombreux pays européens peinent à faire reculer le niveau de l'obésité infantile, en dépit des politiques de prévention actuellement déployées.

L'OMS recommande un allaitement exclusif au sein jusqu'à l'âge de six mois puis la poursuite de l'allaitement "de six mois à deux ans, voire plus", complété par une autre alimentation. L'organisme international a fixé pour objectif d'atteindre "au moins 50 %" d'enfants en allaitement exclusif les six premiers mois d'ici à 2025.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et de management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner-1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans

- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonne les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

Lieu de travail :

- Alger.

Référence : emploipartner- 1412

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:

- Elabore la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)
- Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

Capacités et expérience souhaitées:

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
- Formation en logistique internationale ou commerce internationale
- Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:

- Alger

Référence : Emploipartner-1404

Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:

- Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
- Analyse financière régulière.
- Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
- Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
- Suivre les facturations, le recouvrement,
- Assurer le reporting mensuel/budget,
- Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
- Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
- Autoriser le paiement des fournisseurs
- Suivi de la gestion des stocks

Profil :

- Expérience requise
- Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
- Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis

- Licence en finances

Compétences

- Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
- Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
- Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
- Très bonnes connaissances en finances
- D'excellentes compétences interpersonnelles
- Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
- Aptitude aux présentations fréquentes
- Aptitudes à la communication verbale et écrite,
- Capacités de définir des priorités et respecter les délais
- Très bon sens de l'organisation,
- Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
- Excellent niveau dans la résolution des problèmes
- Compétences en informatique

Lieu de travail principal :

- Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407

Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ - UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Beignets de dinde à l'aïoli



Ingrédients :

- 400 g de filets de dinde
- 3 cuillerées à soupe de sauce soja
- 2 cuillerées à soupe de vinaigre blanc
- 1 morceau de gingembre frais râpé
- Sel

Pâte à frire :

- 150 g de farine
- 1/2 sachet de levure pâtisseries
- 10 cl d'eau
- 1 blanc d'œuf monté en neige ferme
- Sel, poivre

Sauce à l'aïoli

- 3 cuillerées à soupe de mayonnaise
- 2 gousses d'ails hachés
- 1 cuillerée à café de persil
- 1 cuillerée à café de jus de citron
- Sel

Préparation :

Découper le filet de dinde en lanières fines de la taille d'un doigt de 2 cm sur 5 cm. Dans un saladier, mettre le gingembre râpé, le vinaigre, la sauce soja, sel, ajouter les lanières de dinde, bien mélanger et laisser mariner pendant 4 heures. Préparer la sauce : mettre la mayonnaise dans un bol, ajouter l'ail haché, le jus de citron, le persil haché, le sel, ajouter l'huile en filet et monter comme une mayonnaise. Faire une pâte à frire avec la farine, la levure, le sel, poivre et l'eau, vous devez obtenir une consistance lisse et incorporer délicatement le blanc en neige. Tremper les lanières de dinde marinées dans la pâte à beignets puis les plonger dans un bain d'huile chaude et laisser cuire jusqu'à ce qu'ils soient dorés, les égoutter sur papier absorbant. Servir les beignets chauds accompagnés de sauce à l'aïoli.

Boulettes aux gaufrettes



Ingrédients :

- 1 paquet et demi de biscuit
- 100 g de beurre
- 100 g de sucre
- 100 g de chocolat noir
- 1 sachet de sucre vanillé
- 100 g d'amandes
- 1 paquet de gaufrettes
- 2 cuillerées à soupe de crème fraîche
- 2 œufs

Préparation :

Emonder les amandes et les égoutter et les frire dans l'huile, les mouler dans un moulin. Réduire les biscuits en poudre fine. Mélanger le biscuit en poudre et les amandes moulues, incorporer le beurre, les œufs, le sucre vanillé et le sucre, mélanger bien jusqu'à obtenir une pâte homogène. Faire des petites boules avec cette pâte. Moudre les gaufrettes dans un moulin. Faire fondre le chocolat noir au bain-marie, ajouter la crème fraîche, tremper les boules dans le chocolat fondu, les retirer à l'aide d'une pique à brochette ensuite les enrober dans le gaufrette moulu et les placer au fur et à mesure dans des caissettes à pâtisserie.

ART DU MAQUILLAGE

Savoir appliquer son mascara

Pour avoir de jolis cils allongés et bien recourbés, rien de tel que le mascara. Mais attention, parfois cela peut vite se transformer en catastrophe si vous ne faites pas attention lors de sa pose !

Quelques astuces pour poser son mascara...

Pour commencer, lorsque votre mascara est neuf, évitez de l'appliquer directement sur vos cils, car la brosse est à ce moment trop chargée de produit, ce qui provoquerait les fameux paquets si disgracieux.

Munissez-vous donc d'un simple mouchoir en papier pour essuyer légèrement votre brosse avant de passer à la pose de votre mascara.

Si vous avez déjà procédé à la pose et que vous vous retrouvez avec des paquets, prenez donc un mini peigne pour les cils. Il s'avèrera très pratique pour bien séparer les cils et puis il sera bien utile pour retirer l'excédent de mascara.

Si vous vous retrouvez avec des taches, attendez que votre mascara sèche avant de les essuyer à l'aide d'un mini-goupillon. Il faut bien attendre que le produit sèche, sinon c'est la catastrophe assurée, car le produit s'étalera !

Au cours de la journée, il peut arriver que le mascara coule pour différentes raisons. La solution est d'avoir toujours dans son sac à main des cotons-tiges pré-imbibés de produit démaquillant.

En deux temps trois mouvements, les traces de mascara disparaissent, et vous voilà de nouveau bien maquillée, sans la moindre bavure.



DECO

Aménager une chambre d'enfant : les basiques...



On trouve une multitude d'idées et de produits sur Internet pour décorer une chambre d'enfant. Néanmoins quelques règles simples de sécurité, entre autres, doivent être respectées:

La chambre ne doit pas être verrouillable de l'intérieur. Vous voudrez peut-être, par contre, pouvoir fermer de l'extérieur avec un simple crochet, pour éviter que l'animal domestique n'y rentre ou pour des raisons

de sécurité liées à la disposition des lieux (escalier dangereux par exemple).

Quel que soit le lit que vous choisirez, la porte de la chambre doit être visible depuis le lit. Cela sécurise l'enfant. Évitez de le surcharger de coussins ou autres peluches, - à oublier strictement pour les bébés - qui ne vous aident pas à conserver une hygiène irréprochable.

Il est bon de prévoir dès le début de l'aménagement ce que vous souhaitez ranger dans la chambre. Ce qui devra être accessible à l'enfant (ses vêtements, ses jouets...) et ce qui devra être accessible uniquement à un adulte (sa literie, son car-

net de santé...). L'idéal ? un rangement assez bas pour l'enfant, une commode convient bien, et un rangement haut pour vous, des éléments de placard comme dans votre cuisine par exemple. Si une telle disposition n'est pas possible, prévoyez absolument des meubles fermant à clef.

Votre enfant aura besoin d'un bureau :

Un bureau dans la chambre, si elle n'est pas partagée avec un frère ou une sœur, lui garantira de faire ses devoirs en toute quiétude. Si la pièce est assez grande, réservez cet espace.

Soignez particulièrement l'éclairage: un éclairage général de bonne qualité, une liseuse pour l'histoire du soir. Et une veilleuse pour les périodes de petites inquiétudes nocturnes, qui sera utile aussi car d'envie pressante la nuit !

Au moment de valider définitivement l'aménagement de la chambre, faites une visite "sécurité". Les meubles sont-ils fixés de façon à éviter tout risque de basculement ? L'ouverture de la fenêtre est-elle accessible à l'enfant ? Les prises électriques sont-elles sécurisées ? N'y a-t-il pas de risque de blessure ou coupure en cas de chute d'un objet en particulier ?

Maintenant que les bases sont posées... votre créativité a toute latitude de s'exprimer !

Trucs et astuces

Faire briller sa baignoire



Pour faire briller sa baignoire, il faut bien la mouiller partout avec de l'eau très chaude. Verser ensuite beaucoup d'essence térébenthine sur un chiffon très doux et essuyer avec.

Nettoyer les dépôts de calcaire dans votre salle de bains



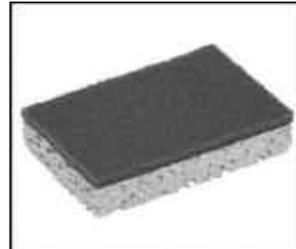
On va pouvoir faire partir les dépôts de calcaire avec un produit naturel et écologique : le jus de citron qu'il suffit de laisser poser quelques minutes avant de rincer.

Dégraissier du potage



Il suffit de mettre une feuille de salade, comme de la laitue, à la surface du potage et cette dernière va attirer tout le gras.

Désinfecter une éponge



Placez votre éponge dans un bol d'eau et mettez le tout au micro-onde 1 minute. Cela tue tous les microbes.

Mots Fléchés N°3789

| | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|---|--------------------------------|---|--------------------------------|---|-----------------------------------|---|-------------------------------|---|------------------------------------|---|-------------------------------|----------------------|
| effectué chaque semaine | ↓ | arme de western | ↓ | symbole de pureté agréables | ↓ | affaiblie | ↓ | parleras en lanque verte | ↓ | déjà inscrit mesurai du regard | ↓ | endormirai | ↓ |
| trouble | ↓ | attrapé | ↓ | | ↓ | décapité | ↓ | | ↓ | | ↓ | enlève | ↓ |
| catapulte romaine fit imprimer | → | | | | | | | petit voiler accord du passé | → | | | | |
| | ↓ | | | | | attendrissements | → | | ↓ | | | | |
| partie de squelette morcelée | → | | | modes d'emploi bois précieux | → | | | | | | | copulative épouse d'empereur | → |
| | ↓ | | | | ↓ | | | habitant d'égout dieu cornu | → | | | | croûte terrestre |
| collant | ↓ | resta ouverte dormira au froid | → | | | drue fruit du hêtre | → | | ↓ | | | | |
| | ↓ | | | | | sportif adroit joie dans le stade | → | | ↓ | petite planche volubilis | → | | |
| numéro un en France potence | → | | | grosse mouche support de fleur | → | | | me rendrai Irlande chez elle | → | | | | |
| | ↓ | | | | ↓ | pronom pour lui se remettra | → | | ↓ | | | | |
| renoncement asticot | → | | | | | | | | ↓ | | | | recroquevillera (se) |
| | ↓ | | | passage à pied sec fonction | → | | | équippa pour le combat celtes | → | | | | |
| | ↓ | grande quantité nettoiera | → | | | prêt à naviguer autre do | → | | ↓ | | | pareseux râpé | → |
| trop mûr | ↓ | | | | | | | | ↓ | | | | |
| | ↓ | | | frappai du sabot reposé | → | | | | ↓ | obtint gaine | → | | en cet endroit |
| sèche-resser inquirgiter | → | | | | | | | il a son tube justice | → | | | | |
| | ↓ | | | | | | | | ↓ | résumé de litanie gagnante du vote | → | | |
| cadre d'imprimerie | → | lettre inclinée | → | | | terme de court pays d'Asie | → | | ↓ | | | deux à Rome matière de trésor | → |
| | ↓ | | | | | vent de poète téléphone | → | | ↓ | | | | extrait |
| bout de film | ↓ | enterré fermeté de bébé | → | | | | | | ↓ | aurouchs c'est le technétium | → | | |
| | ↓ | | | manque de vivres | → | | | | ↓ | | | petit torrent | → |
| bien éméché | → | | | | | | | brusque | → | | | | |
| | ↓ | | | | | | | | ↓ | diplôme très réduit | → | | |

SUDOKU N°37849 **SOLUTION SUDOKU N°3788** **SOLUTIONS MOTS FLECHES 3788**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 4 | 5 | 2 | 6 | | | | |
| | | | | | 1 | | | |
| | | 5 | 3 | 6 | | | | |
| | | | | 1 | 4 | | | 8 |
| | 1 | | | | | | 6 | |
| 7 | | | 6 | 3 | | | | |
| | | | | 8 | 6 | 5 | | |
| | 9 | | | | | | | |
| 5 | 1 | | 4 | | 7 | | | 2 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 8 | 4 | 5 | 3 | 9 | 7 | 1 | 6 |
| 1 | 7 | 3 | 6 | 2 | 8 | 9 | 4 | 5 |
| 6 | 9 | 5 | 7 | 4 | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 7 | 6 | 2 | 8 | 1 | 4 | 5 | 9 | 3 |
| 5 | 4 | 9 | 3 | 6 | 7 | 8 | 2 | 1 |
| 3 | 1 | 8 | 9 | 5 | 2 | 4 | 6 | 7 |
| 9 | 3 | 1 | 4 | 8 | 5 | 6 | 7 | 2 |
| 4 | 5 | 6 | 2 | 7 | 3 | 1 | 8 | 9 |
| 8 | 2 | 7 | 1 | 9 | 6 | 3 | 5 | 4 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ■ | D | ■ | E | ■ | A | ■ | R | ■ | E | ■ | F | ■ | C |
| ■ | M | ■ | Y | ■ | S | ■ | T | ■ | E | ■ | R | ■ | I |
| ■ | A | ■ | F | ■ | F | ■ | A | ■ | N | ■ | I | ■ | M |
| ■ | O | ■ | F | ■ | L | ■ | A | ■ | G | ■ | S | ■ | L |
| ■ | U | ■ | N | ■ | I | ■ | E | ■ | A | ■ | I | ■ | M |
| ■ | C | ■ | R | ■ | A | ■ | L | ■ | A | ■ | I | ■ | S |
| ■ | E | ■ | T | ■ | A | ■ | M | ■ | B | ■ | O | ■ | T |
| ■ | F | ■ | O | ■ | R | ■ | U | ■ | M | ■ | S | ■ | E |
| ■ | N | ■ | A | ■ | V | ■ | A | ■ | L | ■ | S | ■ | I |
| ■ | A | ■ | N | ■ | S | ■ | E | ■ | T | ■ | U | ■ | E |
| ■ | E | ■ | S | ■ | S | ■ | O | ■ | R | ■ | A | ■ | G |
| ■ | E | ■ | M | ■ | U | ■ | I | ■ | G | ■ | U | ■ | E |
| ■ | E | ■ | R | ■ | R | ■ | E | ■ | V | ■ | I | ■ | R |
| ■ | U | ■ | N | ■ | A | ■ | E | ■ | S | ■ | P | ■ | A |
| ■ | T | ■ | M | ■ | E | ■ | R | ■ | I | ■ | S | ■ | S |
| ■ | A | ■ | S | ■ | P | ■ | I | ■ | C | ■ | V | ■ | E |
| ■ | I | ■ | N | ■ | A | ■ | N | ■ | I | ■ | T | ■ | E |
| ■ | G | ■ | A | ■ | L | ■ | E | ■ | R | ■ | I | ■ | E |
| ■ | C | ■ | E | ■ | R | ■ | T | ■ | E | ■ | S | ■ | E |

L'Univers se développe plus rapidement que prévu

Dans les années 20, Edwin Hubble fit une découverte révolutionnaire : toutes les galaxies s'éloignent de nous, mais aussi les unes des autres.

L'Univers est donc en expansion. Il y a 20 ans, ensuite, des chercheurs ont mis en évidence le fait que la fuite des galaxies par rapport à la Voie lactée augmentait au cours du temps. En d'autres termes, il y a expansion de l'Univers, mais également une accélération de cette expansion avec le temps. La constante de Hubble permet alors de mesurer ce taux d'expansion. Selon les données du satellite Planck, qui a mesuré le fond diffus cosmologique (les conditions de l'Univers 380.000 ans après le Big Bang), cette constante devrait atteindre 67,4 kilomètres par



seconde par mégaparsec, avec une incertitude inférieure à 1 %. Mais il existe également d'autres techniques de mesure. Comme les "bougies standard" par exemple, qui se

réfèrent aux étoiles variables Céphéides. La luminosité connue de ces objets permet un calcul précis de la distance à laquelle elles s'éloignent de la Terre et les unes des autres.

Il y a quelques mois, cette technique de mesure nous avait révélé une surprise. Le taux d'expansion, cette fois, était de 73,5 kilomètres par seconde par mégaparsec. Les

chances que ces résultats soient erronés étaient alors de 1 sur 5.000. Surprenant, et pas encore assez précis. En s'appuyant aujourd'hui sur le télescope Hubble, une équipe d'astronomes s'est donc récemment basée sur les lumières de 70 nouvelles étoiles variables dans le Grand nuage de Magellan.

L'Univers se dilate plus rapidement que prévu

Les chercheurs ont alors calculé une constante de Hubble de 74,03 kilomètres par seconde par mégaparsec. C'est environ 9 % plus rapide que les premières estimations basées sur les données de Planck. Mais, plus important encore, les chances que ces résultats soient erronés sont ici de 1 sur 100.000. En d'autres termes, il est fort probable que cette nouvelle mesure soit la bonne. En revanche, on ne peut pas "physiquement" expliquer ces nouveaux résultats.

Ceux qui portent des lunettes seraient plus intelligents



Une chemise à carreaux, un pantalon en velours. Des cheveux un peu ternes. Mais surtout, des lunettes. C'est ainsi que l'on se représente le

premier de la classe. On a beau se croire au-dessus des clichés, dans l'imaginaire collectif, celui-ci a la vie dure. Sur les photos, on met même

des lunettes aux animaux pour leur donner un côté intello.

Quant aux stars, elles sont nombreuses aujourd'hui à adopter le look lunettes de vue. Pour coller aux tendances de la mode. Ou pour voir mieux, comme monsieur tout le monde. Mais à quel point ce stéréotype repose-t-il sur des bases concrètes et solides ? Certains avanceront qu'il est évident que les gens intelligents passent plus de temps à lire. Ils fatiguent leurs yeux et, plus tôt que tard, se retrouvent à porter des lunettes pour rectifier les dommages causés par leur insatiable soif de connaissance. Un raisonnement qui reste à valider.

Un lien confirmé par des analyses génétiques ?

Alors les chercheurs poursuivent leurs efforts pour répondre à la question. Ainsi plusieurs études - menées sur des enfants notamment - semblent montrer une relation entre des scores

élevés de QI et la myopie. Peut-être le résultat d'un lien entre la longueur axiale oculaire et le développement cérébral. Ou il se pourrait que les mêmes gènes influencent le QI et la myopie. Plus récemment, d'autres chercheurs ont apporté leur pierre à l'édifice. Ils ont étudié le génome de plus de 300.000 personnes. Et dans un premier temps, ils ont pu identifier 148 locus génétiques indépendants pouvant être associés à un certain niveau d'intelligence, de capacités cognitives. Puis, ils ont cherché de possibles corrélations entre le niveau d'intelligence et d'autres caractéristiques.

Résultat : il y a 28 % plus de chances pour qu'une personne ayant un niveau cognitif élevé ait également besoin d'une correction de sa vision. Mais les chercheurs mettent en garde. Leur étude manque d'ampleur pour conclure, de manière définitive, à un lien direct entre intelligence et mauvaise vue.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

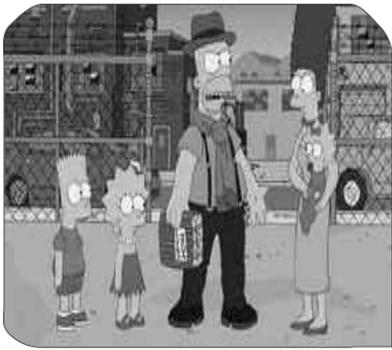
CELLULOÏD

Inventeur : Alexander Parkes Date : 1856 Lieu : Grande-Bretagne

Chimiste et métallurgiste, Alexander Parkes développa un -ivoire synthétique -, la -pyroxline- en 1856, qu'il commercialisa sous le nom de Parkesine. Fabriqué à partir de la cellulose traitée avec de l'acide nitrique et un solvant, le produit se durcissait en un matériau ressemblant à de l'ivoire.



LES SIMPSON



21h00



Fred, un vendeur de beignets, sa femme Carrie ainsi que sa famille emménagent à côté de la maison de la famille Simpson. Prêt à tout pour se donner une image plus jeune, Homer espère s'inspirer de ses nouveaux voisins très cool, venus de Portland.

TOUT LE MONDE EN PARLE : 20 ANS DÉJÀ !



21h00



Entre 1998 et 2006, chaque samedi soir sur France 2, Thierry Ardisson présentait un talk-show devenu culte : «Tout le monde en parle». Il y recevait des personnalités venues de tout horizon, avec des interviews formatées, blind tests, confessions, clashes, réparties cinglantes de son comparse, Laurent Baffie... Le document propose de voir les moments marquants de l'émission avec de nombreux témoignages dont ceux de la productrice Catherine Bama, du réalisateur Serge Khalfon, du DJ Philippe Corti, de l'acteur Bruno Solo ou encore de l'animateur Laurent Ruquier...

ON N'EST PAS COUCHÉ



21h00



Aux côtés de Laurent Ruquier, la romancière Christine Angot et Charles Consigny commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois. Tour à tour émus, intéressés, agacés ou convaincus, les invités défendent les projets qui leur tiennent à cœur face au jeu difficile des joutes oratoires.

MONGEVILLE



21h00



Hervé Lamski, jeune et talentueux médecin, est retrouvé mort dans le cabinet bordelais où il assurait un remplacement. L'enquête s'oriente rapidement vers sa future belle-famille : les Dampierre, à la tête d'un empire de la parfumerie. Mais un autre suspect est en ligne de mire : la capitaine Valentine Duteil, présente sur les lieux au moment du crime. Elle avait été la petite amie d'Hervé deux ans auparavant, avant qu'il ne parte à Nice.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

24H EUROPE



21h00



Survivante du massacre d'Utoya, perpétré en 2011 par un terroriste d'extrême droite, la Norvégienne Astrid retourne aujourd'hui sur l'île pour témoigner de son expérience devant des adolescents. Pendant ce temps, en Hongrie, Sándor, étudiant, profite d'un dîner en famille pour parler de la situation difficile des Roms dans son pays.

L'ODYSSÉE D'ALBERT



21h00



Le jeune Chris reçoit d'un vieil homme dans une boutique une boîte mystérieuse. De retour chez lui, il découvre qu'elle contient un œuf énorme. Chris le couve avec des serviettes et l'œuf éclot en laissant apparaître un bébé dinosaure. Le Docteur Jost, spécialiste des reptiles, mène des recherches dans le but de devenir célèbre et puissant. Le jeune dinosaure de Chris l'intéresse au plus haut point.

MACGYVER



21h00



En sortant de la douche, MacGyver est surpris de trouver une femme qui l'attend dans sa cuisine. Il s'agit de Desiree Nguyen, la dernière recrue de Jack. Puis MacGyver et son équipe sont chargés d'escorter un chien de l'ATF, dont la tête a été mise à prix. Mais la mission s'avère plus difficile que prévu.

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



21h00



Après avoir franchi les auditions à l'aveugle puis survécu aux KO, les talents de Julien Clerc, Soprano, Jenifer et de Mika se confrontent dès ce soir aux battles, remaniées à l'occasion de cette huitième saison. Les huit membres de chaque équipe s'affrontent toujours en duel. Mais pour la première fois, cette année, leur coach peut faire ce que bon lui semble à l'issue de chaque combat : garder l'un des deux candidats, les deux ou bien n'en retenir aucun. Il lui faut simplement conserver quatre chanteurs pour les prime times en direct.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MEGHAN MARKLE ET HARRY

NE SUIVENT PLUS KATE ET WILLIAM SUR INSTAGRAM

C'est peut-être un détail pour vous, mais pour les admirateurs de la famille royale, ça veut dire beaucoup. Depuis le 1er mai 2019,

Meghan Markle et le prince Harry ne suivent plus l'Instagram du palais de Kensington, le compte officiel du prince William et Kate

Middleton. Il n'en fallait pas plus pour relancer les rumeurs de tensions entre les Sussex et les Cambridge. À tort.



PAMELA ANDERSON
SON EX-MARI VEUT LA RECONQUÉRIR,
SES DEUX ENFANTS FAVORABLES

Rick Salomon s'est marié à deux reprises avec Pamela Anderson, en 2007 et 2013. Six ans plus tard, il aurait confié toujours en pincer pour son ex-femme. Sa proximité avec ses deux fils, Brandon et Dylan, pour influencer l'ancienne playmate...



EVA LONGORIA
CRAQUANTE EN PETITE ROBE NOIRE

Ces derniers jours, Eva Longoria avait nargué ses fans en publiant les photos souvenirs de vacances à Saint-Barthélemy. Elle a regagné les États-Unis et assisté, mercredi soir, aux Billboard Music Awards. La star avait troqué ses bikinis contre une ravissante petite robe noire.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

| | |
|---------|-------|
| Fadjr | 04h13 |
| Dohr | 12h45 |
| Asr | 16h32 |
| Maghreb | 19h39 |
| Icha | 21h10 |

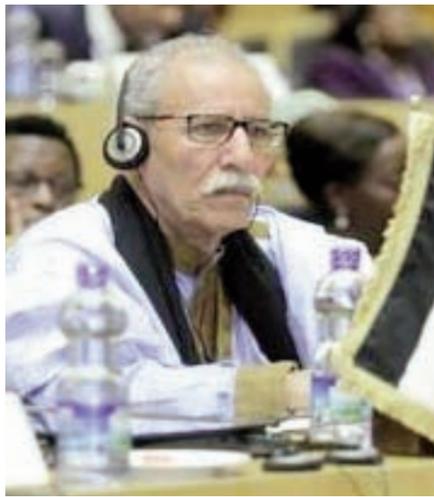
DÉCOLONISATION DE L'AFRIQUE

GHALI APPELLE L'ONU À ASSUMER SA RESPONSABILITÉ

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé jeudi l'ONU, à "assumer sa responsabilité" dans la décolonisation de l'Afrique, à travers "l'application urgente" des missions de la MINURSO.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la 11e session ordinaire du Secrétariat national du front Polisario, qui constituera une halte pour évaluer les réalisations accomplies sur tous les fronts de la lutte du peuple sahraoui contre l'occupant marocain, M. Ghali, également Secrétaire général du Front Polisario, a appelé l'Union africaine (UA) "à consentir davantage d'efforts et à exercer plus de pression", pour parachever le processus de décolonisation du continent africain. "A l'heure actuelle et avec l'émission par le Conseil de sécurité de la résolution 2.468, nous attendons que l'ONU assume sa responsabilité en matière de décolonisation de l'Afrique, à travers l'application urgente du mandat de la Minurso".

Le Conseil de sécurité avait adopté, mardi, la



résolution 2.468 prorogeant le mandat de la Minurso de six mois.

Dans son allocution rapportée par l'Agence de presse sahraouie (SPS), le Président sahraoui a salué la position de la Communauté de développement de l'Afrique australe

(SADC), qui avait organisé les 25 et 26 mars derniers, une conférence de solidarité avec la RASD, en appui au droit du peuple sahraoui. M. Ghali a estimé, que la cause sahraouie a réalisé une série d'acquis au double plan interne et externe, "grâce à la lutte pacifique acharnée et à la résistance de la population sahraouie, en dépit de l'escalade de la répression barbare et du blocus imposé par l'occupation marocaine", saluant "les héros de l'Intifadha pour l'indépendance", à leur tête les prisonniers de "Gdeim Izik" et tous les détenus politiques sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines. Parmi les acquis réalisés à l'échelle internationale, le président Ghali a indiqué que l'Etat sahraoui a renforcé sa place et s'est acquitté de son rôle actif, en tant que membre fondateur de l'UA.

Enfin, il a réitéré la détermination du peuple sahraoui et de ses responsables, à poursuivre la lutte et la résistance jusqu'à l'indépendance et la souveraineté de la RASD sur l'ensemble de ses territoires.

BILAN FINANCIER DU 1^{er} TRIMESTRE 2019

Ooredoo Algérie maintient son leadership dans le digital



Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu publics, ce jeudi 2 mai 2019, ses résultats financiers du premier trimestre 2019.

Le bilan d'activité du 1er trimestre 2019 de Ooredoo Algérie a été marqué par l'augmentation du nombre de clients, passant de 13,5 millions au 1er trimestre 2018 à 14 millions de clients à la fin du mois de mars 2019, soit une croissance de 4 %. Les revenus de Ooredoo (Algérie), du 1er trimestre 2019 se sont établis à 21 milliards de dinars, au premier trimestre de 2019.

Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisation (EBITDA) a été de 8,5 milliards de dinars, au premier trimestre de 2019.

Au sein du Groupe, Ooredoo (Algérie) représente 12 % du nombre d'abonnés et 16% du montant des investissements. Ooredoo entame ainsi l'année 2019, en poursuivant sa stratégie tournée vers le digital qui vise à démocratiser l'Internet très haut débit mobile, auprès de ses clients.

TRANSPORT URBAIN

L'ETUSA ÉTABLIT UN PROGRAMME SPÉCIAL RAMADHAN

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), a établi un programme spécial pour le mois de Ramadhan, permettant aux usagers de se déplacer sur l'ensemble du réseau de la capitale de jour comme de nuit, a indiqué jeudi, un communiqué de l'entreprise. Le programme, habituellement établi, sera maintenu sur l'ensemble du réseau avec

une desserte de 150 lignes et une mise en exploitation de 421 véhicules durant les jours de la semaine, a indiqué la même source. Quant au service de nuit, celui-ci sera renforcé de 72 lignes, avec une exploitation de 72 autobus. Pour les lieux d'animations nocturnes de la capitale et ses environs, l'ETUSA a prévu une fréquence plus observée de bus vers ces destinations,

et s'adaptera en la circonstance à toute éventualité. Concernant les horaires de travail, le début de service est prévu à 5h30 du matin et s'étalera jusqu'à 19h00. Pour le service de nuit, les premiers départs après la rupture du jeûne (Iftar), débiteront à partir de 20h45 et se poursuivront jusqu'à 3h00 du matin, a précisé la même source.

POURSUIVANT SA PROGRESSION SUR SA BASE CLIENT

Djezzy augmente ses investissements au 1^{er} trimestre 2019

Djezzy, leader des technologies de communications numériques, continue sur la dynamique de progression au premier trimestre 2019, avec la poursuite de la croissance de sa base client et la hausse de ses investissements. Djezzy vient ainsi de franchir le cap des 16 millions de clients, au 31 mars 2019. Avec 193.000 nouveaux clients enregistrés au premier trimestre, la base client a connu une évolution de 4% comparé à la même période en 2018, grâce à une stratégie commerciale très offensive axée sur les services data et voix, ainsi qu'à la performance du réseau 3G/4G. En termes de revenus, Djezzy a enregistré 22,8 milliards de DZD au premier trimestre, en baisse de 1% comparativement à la même période en 2018, Djezzy poursuivant son redressement opérationnel, dans un marché très compétitif caractérisé par une forte pression sur les prix. Le chiffre d'affaires data s'est établi à 6,3 milliards de DZD au premier trimestre, en augmentation annuel de 26%. La base client data a accru de 18,3%, entraînant une augmentation de 110% dans l'utilisation de la data passant de 1,06 Go à 2,24 Go par client, par rapport à la même période en 2018. Cette évolution s'explique par l'attractivité des offres et la poursuite de la politique d'investissement dans l'extension et l'amélioration du réseau. Au premier trimestre, les investissements ont atteint 2,3 milliards de DZD, en augmentation annuelle de 44% confirmant, une nouvelle fois, l'engagement de Djezzy de contribuer au développement et à la démocratisation de l'internet mobile dans le pays. Au premier trimestre 2019, l'EBITDA s'est établi à 10,6 milliards de DZD, en augmentation de 2% par rapport à la même période en 2018. Excluant l'impact de l'introduction des normes IFRS 16, l'EBITDA a enregistré une baisse annuelle de 7%, atteignant une marge de 42%. À la fin du premier trimestre 2019, les services 4G / LTE de Djezzy couvraient 28 wilayas et plus de 26,6% de la population, tandis que son réseau 3G couvrait les 48 wilayas, avec plus de 74% de la population.

SELON L'ASSOCIATION SIRIUS

Le premier jour du mois de Ramadhan lundi

Lundi 6 mai devrait être déclaré premier jour du mois sacré de Ramadhan en Algérie, selon un communiqué de l'Association Sirius d'astronomie, rendu public jeudi. "Si une observation du Sud de l'Algérie est validée, où si nous tenons compte de l'observation des pays voisins au Sud de l'Algérie, une pratique adoptée de nombreuses fois par le Comité des croissants lunaires, le lundi 6 mai devrait être déclaré premier jour de Ramadhan", précise l'Association. Se basant sur des données astronomiques, qui déterminent le début du mois sacré, elle considère que, les pays arabes et asiatiques pour lesquels le 29 du mois de Chaabane est le samedi 4 mai, "n'auront pas d'autres choix que de compter le mois de Chaabane à 30 jours et, par conséquent, de débiter le mois de Ramadhan, le lundi également". L'Association relève par ailleurs, que les autres pays arabes pour lesquels le dimanche 5 mai coïncide avec le 29 de Chaabane (tel que l'Algérie), et pour lesquels l'observation à l'oeil nu est de fait impossible, "l'expérience quasi unanime des années précédentes, est que le croissant sera vu, ou qu'ils s'aligneront sur la position des pays arabes, du premier cas de figure, et devraient donc débiter le mois de jeûne le lundi". Seul le Maroc, qui se base sur une observation visuelle stricte, devrait débiter le mois sacré le mardi 7 mai, selon l'Association Sirius.

AÉROPORT GUEMAR (EL OUED)

Crash d'un hélicoptère militaire



Un hélicoptère militaire s'est écrasé jeudi, au décollage sur la piste de l'aéroport Guemar dans la wilaya d'El Oued, au Sud-est du pays, aux environs de 8h30 du matin. Le pilote et le co-pilote ont été blessés lors de ce crash, et ont été évacués vers une structure sanitaire de la région, indique-t-on de sources médicales.